

Allouagne
Annezin
Auchel
Béthune
Beuvry
Chocques
Drouvin le Marais
Essars
Fouquereuil
Fouquières
Gonnehem
Gosnay
Hesdigneul
Hinges
Labeuvrière
Labourse
Lapugnoy
Lozinghem
Noeux les Mines
Oblinghem
Sailly-Labourse
Vaudricourt
Vendin
Verquigneul
Verquin



Rapport d'Orientation Budgétaire 2019



LE SIVOM DE LA COMMUNAUTE DU BETHUNOIS

EN QUELQUES CHIFFRES

www.sivom-bethunois.fr

Budget Primitif 2018

○ Nombre de communes	25 communes
○ Nombre d'habitants (population INSEE 2015)	103 293 habitants
○ Montant du budget (consolidé)	31 Millions €
○ Budget par habitant	300,65 € par habitant
○ Nombre d'agents au 31/12/2017 Sur emploi permanents.	622 agents (titulaires & auxiliaires)
dont	437 agents à temps complet
et	185 agents à temps non complet
○ Nombre de repas produits en cuisine centrale – en 2017	4 080 repas / jour en moyenne (période scolaire) 714 035 repas par an
dont	3 647 repas / jour pour les écoles (période scolaire) sur 40 sites. 510 652 repas / an sur 140 jours
dont	218 repas / jour pour les maisons de retraite et foyers logements. (79 720 repas/an)
dont	95 repas livrés par jour au domicile de personnes âgées au prix de 8,35 € (34 858 repas/an)
dont	11 136 pour les crèches
dont	59 547 repas pour les centres de loisirs
○ Nombre d'établissements pour personnes âgées dépendantes *dont 27 lits personnes désorientées	2 établissements de 117 et 60 lits, soit 177 lits* au total Dont création 2012 : 28 lits création 2013 : 14 lits
○ Nombre de foyers logements pour personnes âgées	2 établissements de 60 logements pouvant accueillir des couples
○ Service de l'eau sur 19 communes 56 000 habitants	28 000 abonnés et 2,5 millions de m ³ d'eau facturés en 2017

Table des matières

I.	CADRE JURIDIQUE.....	4
A.	Introduction	4
B.	Les effets de la loi NOTRe.....	5
C.	La conjoncture nationale.....	5
D.	Les concours financiers de l'Etat.....	6
E.	L'action du SIVOM dans ce contexte.....	6
II.	SYNTHESE FINANCIERE GLOBALE.....	7
III.	BUDGET PRINCIPAL – ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019	11
A.	Fonctions supports.....	11
1.	Service informatique :.....	11
2.	Ressources Humaines	13
3.	Affaires Générales.....	13
4.	Calendrier	13
B.	Frais de structures.....	14
C.	Pôle technique	14
D.	Unité Centrale de Production de Repas	16
1.	Restauration collective	16
2.	Restauration à domicile	17
E.	Enfance – Jeunesse	18
F.	Santé - Solidarité	20
1.	Garde à domicile.....	20
2.	Jardinage à domicile	20
IV.	BUDGET ANNEXE EAU – ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019.....	23
V.	BUDGET ANNEXE CSAPA	27
VI.	BUDGET ANNEXE SSIAD	32
VII.	BUDGET ANNEXE AIDE MENAGERE	36
VIII.	BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE LES SORBIERS.....	40
A.	HISTORIQUE	40
B.	RESUME COMMISSION	41
IX.	BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE GUYNEMER.....	44
A.	HISTORIQUE	44
B.	II – RESUME COMMISSION.....	45
X.	BUDGETS ANNEXES EHPAD F. DEGEORGE ET MARIE CURIE	49
A.	HISTORIQUE	49
B.	BUDGET EHPAD F. DEGEORGE	50
C.	BUDGET EHPAD M. CURIE	54
XI.	BUDGET CREMATORIUM	57

XII. DETTE	59
XIII. STRUCTURE DES EFFECTIFS.....	62

I. CADRE JURIDIQUE

La tenue du débat d’orientations budgétaires est obligatoire dans les régions, les départements, les communes de plus de 3.500 habitants, leurs établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3.500 habitants (article L 4311-1, L 3312-1 et L 2312-1 du code général des collectivités territoriales).

Une délibération sur le budget non précédée de ce débat est entachée d’illégalité et peut entraîner l’annulation du budget.

Le débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l’examen du budget primitif et ne peut pas être organisé au cours de la même séance.

Le DOB n’a aucun caractère décisionnel, mais doit néanmoins faire l’objet d’une délibération afin que le représentant de l’Etat puisse s’assurer du respect de la loi.

Le DOB a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l’assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il améliore l’information transmise à l’assemblée délibérante. Il donne également aux élus la possibilité de s’exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

Le décret du 24 juin 2016 publié au JO du 26 juin 2016 modifie le contenu ainsi que, les modalités de publication et de transmission du rapport sur lequel se fonde le débat d’orientation budgétaire.

A. Introduction

La loi de programmation des finances publiques (LPFP) a traduit ces priorités dans une trajectoire qui prévoit, pour les années 2018 à 2022, une réduction de la part de la dette publique dans le produit intérieur brut (PIB) de 5 points, de la dépense publique de 3 points, du déficit public de 2 points et du taux de prélèvements obligatoires de 1 point à l’horizon 2022.

Le projet de loi de finances pour 2019 vient mettre en œuvre et confirmer ces orientations. Ainsi, en 2019, le déficit public s’élèverait à - 1,9 % du PIB en dehors de l’effet, ponctuel, de la transformation du crédit d’impôt pour la compétitivité et l’emploi (CICE) en allègements généraux – venant dégrader temporairement le déficit de 0,9 point de PIB. Après avoir ramené le déficit public à un niveau inférieur à 3 % du PIB en 2017, permettant à la France de sortir de la procédure européenne pour déficit excessif lancée à son encontre en 2009, le Gouvernement confirme la maîtrise de notre déficit public sous ce seuil pour les années 2018 et 2019. Ainsi, le déficit public sera maintenu en deçà de 3 % du PIB pour la troisième année consécutive, situation sans précédent depuis l’an 2000.

Le budget 2019 confirme également le net ralentissement de la dépense publique voulu par le Gouvernement. Tant en 2018 qu’en 2019, la progression en volume de l’ensemble de la dépense publique sera bien inférieure aux moyennes constatées au cours des trois mandatures précédentes.

Le budget 2019 confirme ensuite la baisse des prélèvements obligatoires promise par le Président de la République. Après une première baisse en 2018, passant de 45,3 à 45,0 % du PIB, le taux de prélèvements obligatoires reculerait significativement en 2019, de 0,8 point, pour atteindre 44,2 % de la richesse nationale.

Enfin, le budget confirme la stabilisation puis la décrue de la dette publique, amorcée à partir de 2019.

B. Les effets de la loi NOTRe

Au 1^{er} janvier 2018, la France compte 35 357 communes en 2018 contre 35 416. On compte également 1 263 groupements à fiscalité propre, contre 2 062 début 2016. Cette forte diminution est la conséquence d'un vaste mouvement de fusions, résultant de la mise en œuvre des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) prévus par la loi NOTRe. La baisse se concentre sur les communautés de communes, tandis que les métropoles, communautés urbaines et communautés d'agglomération sont plus nombreuses qu'en 2016.

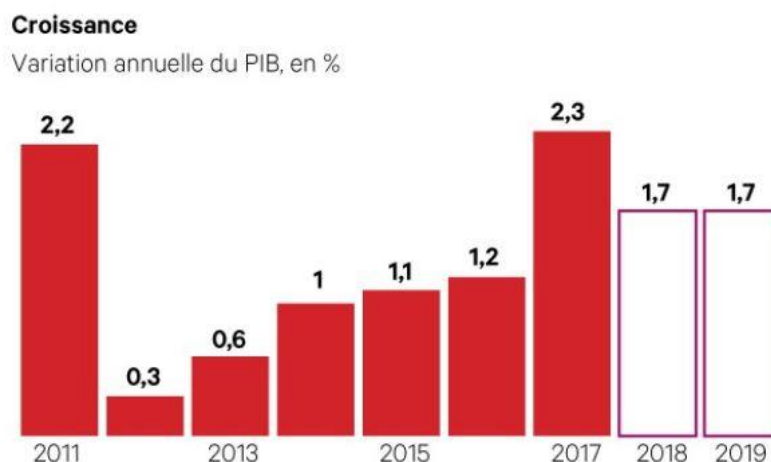
Au niveau local, le Pas de Calais est passé de 45 EPCI à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2017 à 19 au 1^{er} janvier 2018.

Après une baisse de 1,8 Md€ en 2017, suivi d'une augmentation de 384 millions d'euros en 2018, les concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales pour 2019 seront stables et même en très légère hausse par rapport à la précédente loi de finances (Annonce du Premier Ministre à la « Conférence des villes »)

(Source DGCL, Ministère de l'intérieur BANATIC)

C. La conjoncture nationale

La croissance resterait soutenue en 2018 et 2019, à 1,7 %

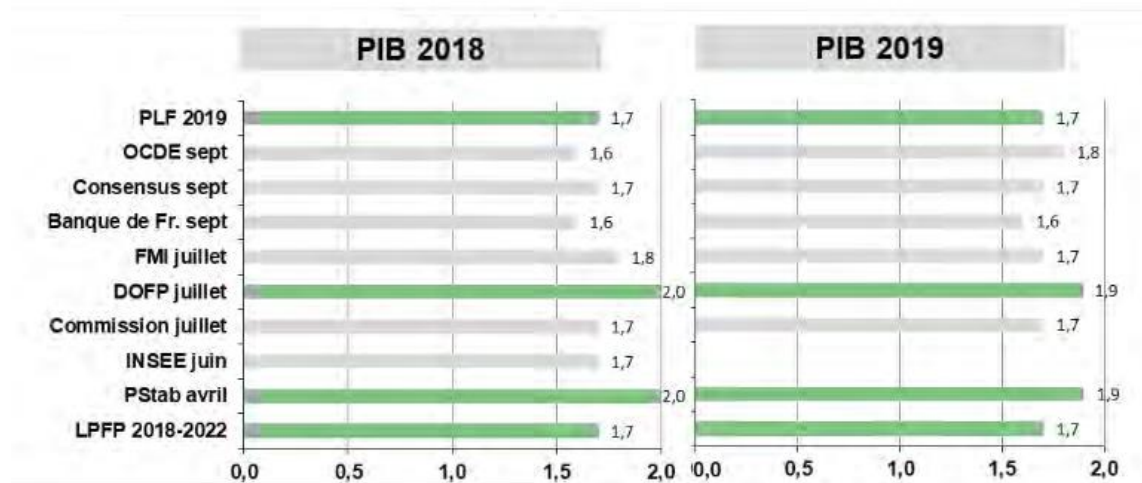


La reprise à l'œuvre depuis 2017 se confirme en 2018 malgré une légère inflexion, reflet d'un environnement international un peu moins porteur.

En effet, la poursuite de la reprise en zone euro et la croissance de la demande mondiale continueraient de soutenir l'activité française mais à un rythme un peu moindre que celui de l'an dernier.

Le commerce extérieur contribuerait de nouveau positivement à la croissance en 2018 et 2019 comme en 2017, après cinq ans où il l'avait pénalisée.

Le pouvoir d'achat des ménages en hausse serait bien orienté mais modéré par l'inflation. En effet, après s'être redressée à 1,0 % en 2017, l'inflation y compris tabac atteindrait 2,2 % en 2018 sous l'effet notamment de la hausse des cours du pétrole puis baisserait à 1,7 % en 2019 et 1,8 % en 2020.



Le niveau de la dette française atteint un niveau record au 30 juin 2018 et atteint les 2 299 milliards d'euros pour atteindre 99 % du PIB (Produit Intérieur Brut) contre 96,8% à la fin 2017.

La dette publique devrait atteindre 98,6 % en 2019, après 98,7 % en 2018, gonflée notamment par l'intégration de la dette de la SNCF Réseau aux comptes de l'Etat. Elle représente aujourd'hui plus de 37 200 € par Français. Le taux de dépense publique rapporté au PIB devrait passer de 54,6 % en 2018 à 54 % en 2019. En volume, la dépense publique devrait néanmoins augmenter de 0,6 %.

(Source INSEE, Projet de loi de finances 2019)

D. Les concours financiers de l'Etat

La collectivité ne perçoit pas de dotation globale de fonctionnement, excepté pour les EHPAD et pour le SSIAD sous forme de dotation globale de soins, versée par l'ARS.

E. L'action du SIVOM dans ce contexte

Dans un contexte national de raréfaction des crédits, le SIVOM travaille depuis 2017 à l'élaboration d'un plan stratégie et qualité visant à permettre au SIVOM d'assurer pleinement sa mission d'acteur du quotidien au service des communes et des usagers.

Ce plan stratégie et qualité a fait l'objet d'un séminaire fin octobre afin que les responsables de pôles présentent aux vice-présidents les différents projets proposés. Une présentation par le président de ce plan stratégique a eu lieu ce jeudi 22 novembre lors d'un conseil des maires et ainsi validé les grandes orientations.

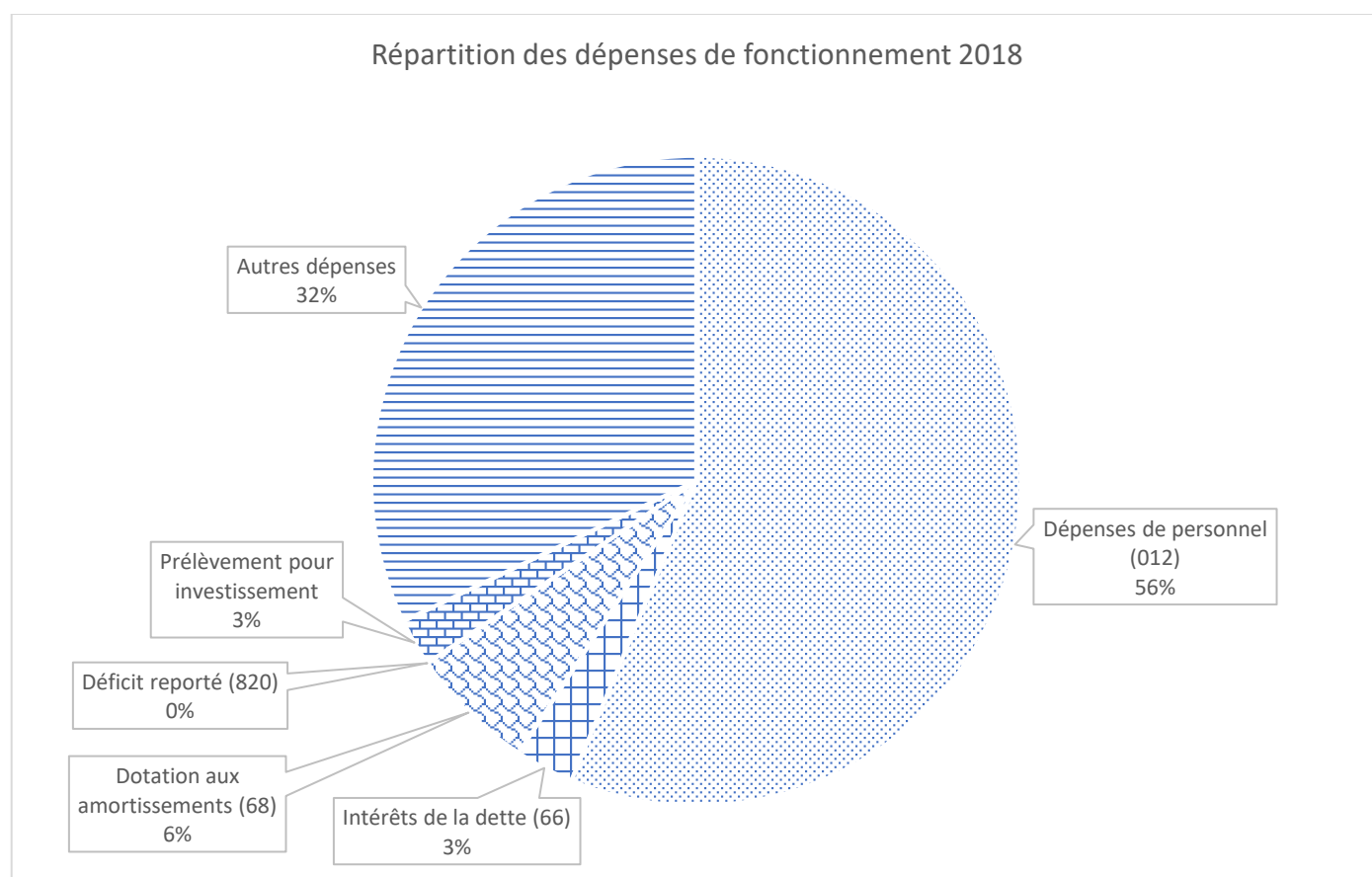
2018 a donc été marqué par le développement des compétences afin d'accroître l'activité des fonctions supports (ressources humaines, comptabilité-finances, informatique, assemblées, affaires générales,

Communication, commande publique et performance). Parmi ces nouvelles compétences, nous pouvons citer le contrôle de gestion dont la mission principale consiste à accompagner les services dans l'analyse de leurs pratiques et de leurs résultats. La détermination des coûts sera l'une des innovations apportées par la mise en place d'un système de pilotage.

II. SYNTHESE FINANCIERE GLOBALE

FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Dépenses de personnel (012)	15 190 352,36	16 201 430,93	17 078 623,57	17 484 525,28	17 480 705,36
Intérêts de la dette (66)	682 965,49	718 369,63	678 662,83	650 656,07	904 236,00
Dotation aux amortissements (68)	1 677 735,91	1 673 812,75	1 737 170,02	1 824 812,25	1 961 251,00
Déficit reporté (820)	506 321,50	573 839,96	875 182,32	1 230 338,05	-
Prélèvement pour investissement	-	-	-	-	734 960,00
Autres dépenses	8 805 481,42	8 995 103,63	10 191 718,67	8 954 389,41	9 974 254,21
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	26 862 856,68	28 162 556,90	30 561 357,41	30 144 721	31 055 407

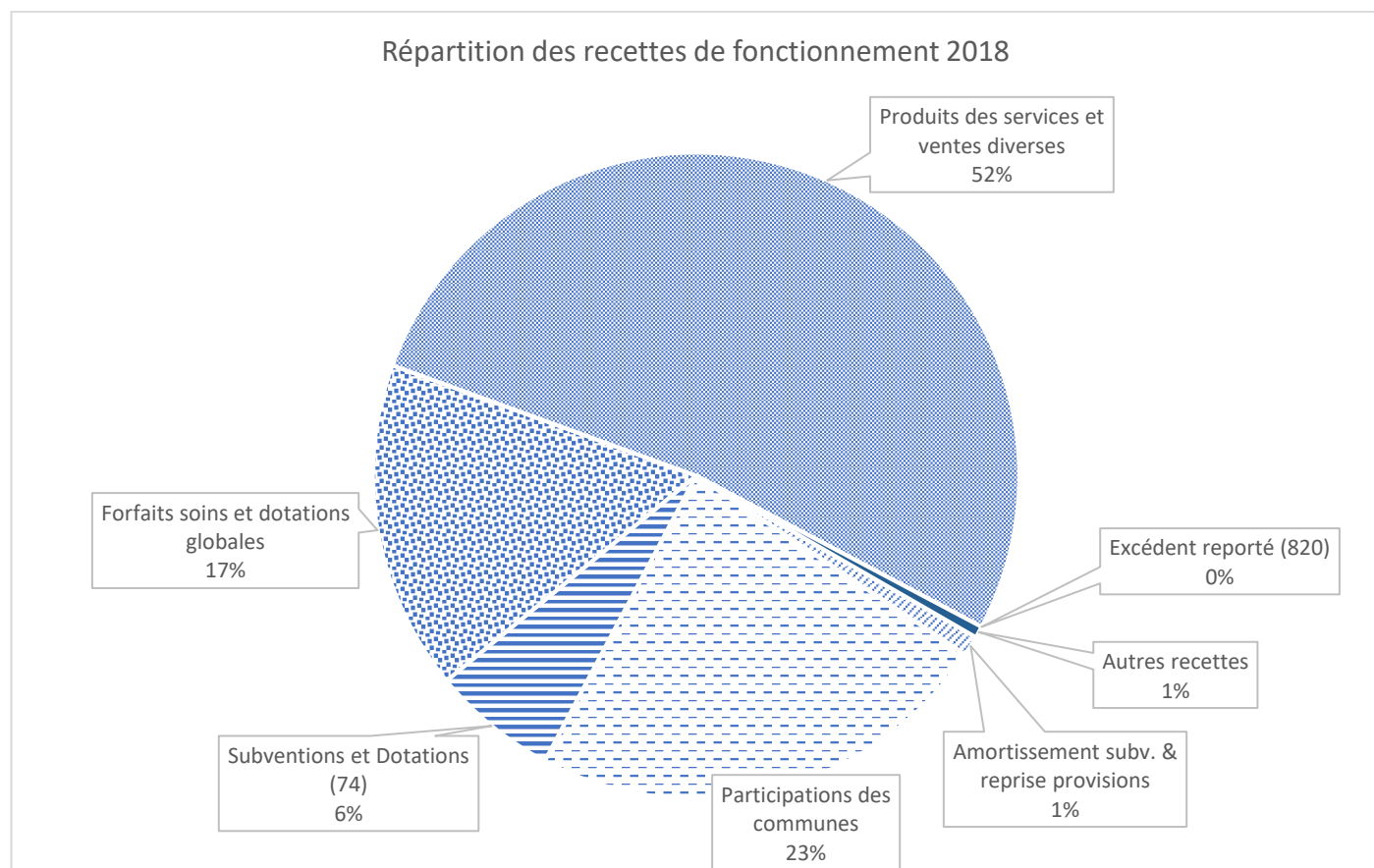


Le financement du SIVOM :

Son financement est assuré pour près de la moitié par la facturation des services et prestations rendus aux particuliers, usagers, bénéficiaires, clients. Pour un peu moins d'un cinquième par les participations extérieures reçues de la CAF, de l'ARS, du Conseil Général...

Les communes participent au financement des compétences pour 23 %.

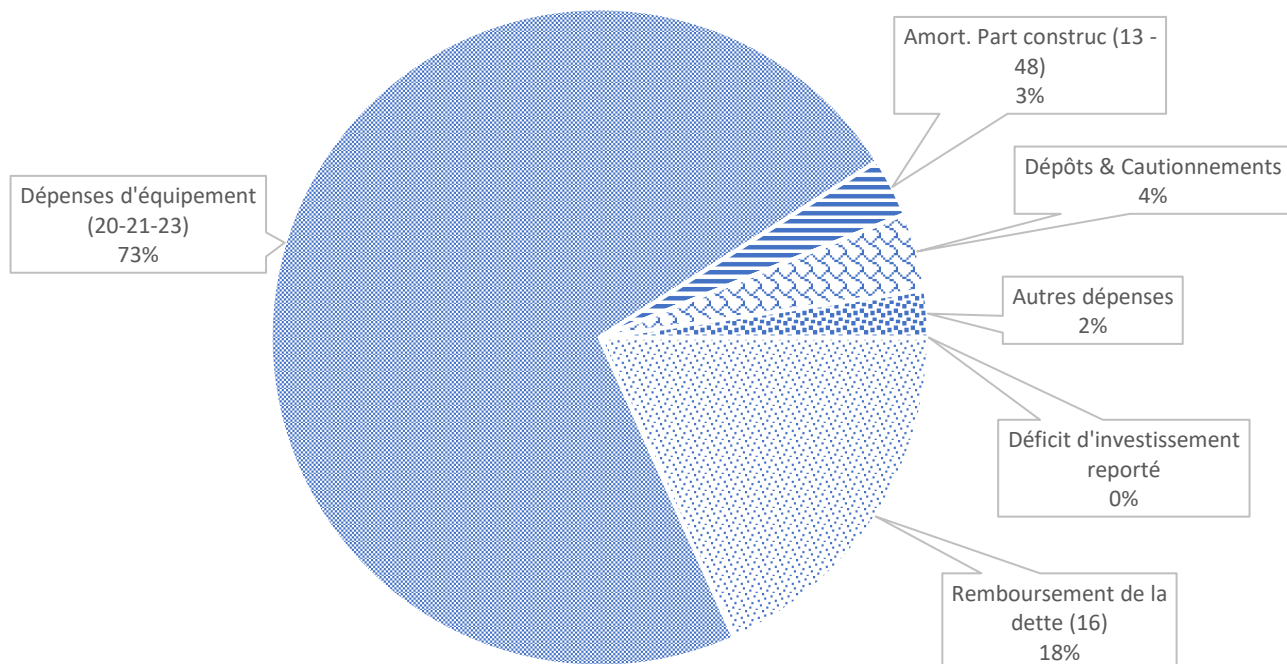
RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Amortissement subv. & reprise provisions	176 193,02	140 235,24	94 625,90	158 934,30	313 203,00
Participations des communes	6 566 689,95	7 017 361,19	7 388 226,01	7 345 950,40	7 272 392,00
Subventions et Dotations (74)	1 119 310,75	1 772 090,51	2 215 791,64	2 061 152,98	1 953 393,19
Forfaits soins et dotations globales	3 842 046,37	4 226 406,91	4 504 924,49	4 677 222,35	5 124 739,58
Produits des services et ventes diverses	14 821 834,24	15 168 850,32	16 172 025,85	15 739 812,85	16 210 563,80
Excédent reporté (820)	1 716 518,01	1 624 524,23	2 592 643,47	2 963 571,41	-
Autres recettes	796 563,35	291 584,11	680 934,63	191 119,26	181 115,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	29 039 155,69	30 241 052,51	33 649 171,99	33 137 764	31 055 407



INVESTISSEMENT

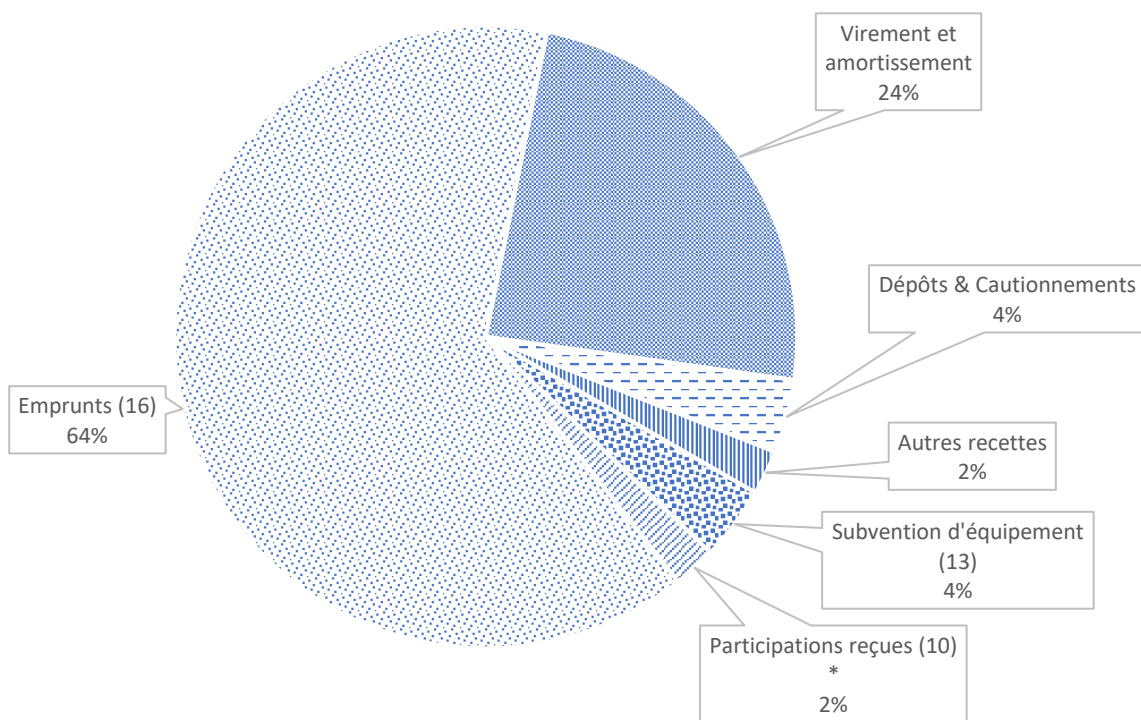
RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Déficit d'investissement reporté	800 418,31	823 929,65	115 586,53	1 294 474,04	-
Frais extraordinaire (13)	532,57	-	-	-	-
Remboursement de la dette (16)	1 632 502,11	1 753 235,31	1 758 040,70	1 771 088,92	1 983 615,00
Dépenses d'équipement (20-21-23)	2 907 277,25	1 525 317,26	2 850 693,15	4 823 644,37	7 874 729,00
Travaux en cours (23) *	9 277,72	162,42	-	-	-
Amort. Part construc (13 - 48)	166 382,73	140 235,24	121 583,65	158 261,30	313 203,00
Intérêts courus non échus (168)	-	-	-	-	-
Dépôts & Cautionnements	96 627,27	89 750,47	113 032,37	126 827,89	412 494,00
Autres dépenses	-	-	105 319,48	-	250 000,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	5 613 017,96	4 332 630,35	5 064 255,88	8 174 297	10 834 041

Répartition des dépenses d'investissement 2018



RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Excédent d'investissement reporté	548 020,71	1 031 203,63	1 529 856,60	1 633 611,59	-
Subvention d'équipement (13)	129 093,44	15 017,58	9 089,40	164 134,68	416 785,00
Participations reçues (10) *	1 311 964,56	1 310 456,91	567 121,48	1 486 388,28	241 070,00
Emprunts (16)	821 849,00	1 670 831,00	1 386 300,00	4 068 582,00	6 907 481,00
Aliénations nettes	1 212 023,23	61,54	30,77	-	-
Facturation de travaux (23)	-	497,01	277,29	-	-
Virement et amortissement	1 674 179,85	1 657 812,75	1 737 170,02	1 724 812,25	2 606 211,00
Dépôts & Cautionnements	112 959,31	109 584,63	146 590,12	137 868,68	412 494,00
Intérêts courus non échus (1688)	-	-	-	100 000,00	-
Autres recettes	10 201,84	16 000,00	26 957,75	-	250 000,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	5 820 291,94	5 811 465,05	5 403 393,43	9 315 397	10 834 041

Répartition des recettes d'investissement 2018



	SOLDES DE GESTION				
	2 014	2 015	2 016	2 017	BP 2018
Epargne brute	2 478 422	2 561 389	3 012 898	2 925 687	2 418 939
Annuité/Rec R Fonctionnement	8,53%	8,68%	7,87%	8,40%	9,39%
Epargne brute/RRF	9,13%	8,99%	9,73%	9,75%	7,87%

(*) Epargne brute. L'épargne brute représente l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, avant remboursement des charges d'intérêts de la dette.

(**) Annuité de la dette : elle est composée du montant des intérêts des emprunts qui constituent une des charges de la section fonctionnement, et du montant du remboursement du capital qui figure parmi les dépenses indirectes d'investissement.

III. BUDGET PRINCIPAL – ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

A. Fonctions supports

Les services supports, dans le cadre du Plan stratégie et Qualité, ont travaillé sur l'amélioration et la modernisation des processus. Ils entendent ainsi offrir aux compétences, communes et usagers des moyens efficaces et modernes afin d'assurer pleinement sa fonction d'acteur du quotidien.

Le Plan stratégie et qualité a été conçu pour un développement sur les 3 prochaines années.

Les principaux axes de ce plan ayant un impact sur les budgets d'investissement et de fonctionnement 2019 des frais de structures, sont déclinés ci-après :

- Drh : 36 000 € pour la modernisation des pratiques et procédures notamment par le biais de la Gestion du Temps de Travail.
- Informatique : Dans le cadre de sa modernisation numérique, le SIVOM souhaite acquérir une solution de Gestion de la Relation Citoyen. Il s'agit ici de proposer aux usagers et aux communes un portail internet unique permettant d'effectuer démarches et demandes d'informations en ligne.
 - 30 000 € pour l'amélioration de la qualité du système d'information avec recours à une étude préalable à la mise en place du portail citoyen.
 - 48 000 € pour l'accompagnement dans la mise en place d'une solution de la Gestion de la Relation Citoyen (GRC).
- Affaires générales :
 - 100 000 € de travaux de rénovations du siège : nouvelle porte d'entrée, isolation des fenêtres du bâtiment central et modernisation du salon d'honneur.
 - 24 000 € pour la mise en conformité avec le règlement Général de protection des données ; règlement Européen qui encadre le recueil et le traitement des données personnelles des citoyens.

1. Service informatique :

Environnement :

- 154 postes informatiques répartis sur 9 sites.
- 36 Serveurs
- 43 imprimantes

Réalisations 2018 :

- Migration logiciel SPASAD
- Remplacement partiel du parc informatique. Uniformisation du parc
- Mise en place de Wifi au siège et dans les EHPA

- Etude relative à la mise en place d'une GRC (Gestion de la Relation Citoyen)
- Dématérialisation progressive de documents administratifs (Signature électronique)

Objectifs 2019 - 2021

Dans le but d'améliorer le service rendu aux usagers et l'efficacité des compétences, le système d'information du SIVOM de la Communauté du Béthunois doit faire évoluer et moderniser ses outils.

Cela va passer par un accompagnement au changement et à la modernisation avec une mise en place progressive dès 2019.

La modernisation du système d'information va s'articuler autour de 3 axes :

- Sécurisation du système d'information
- La modernisation au service des collaborateurs
- La modernisation au service des usagers et des communes.
- Proposition de services aux communes adhérentes

Impacts financiers :

a) Investissement

Afin de préparer au mieux ces étapes, le service informatique du SIVOM de la Communauté du Béthunois souhaite recourir à un accompagnement.

Ainsi, sur la partie infrastructure, une étude de l'existant à hauteur de 30.000€ TTC est demandée.

De même, 48.000€ TTC seront nécessaires afin d'assurer un accompagnement dans la mise en place d'une solution de la Gestion de la Relation Citoyen (GRC)

Le budget prévisionnel 2019 tient également compte des coûts d'achat de matériels (badgeuses) nécessaires à la mise en place de la gestion du temps.

Les propositions de budget d'investissement pour les exercices 2020 et 2021 prennent en compte les coûts liés à l'interconnexion progressive de nos applicatifs métiers avec la solution de GRC ; les coûts liés à la mise en place d'une gestion électronique de document et les coûts liés aux remplacements de matériels arrivant en fin de cycle.

Investissement	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021
Chap 16	38 450 €	14 750 €	47 170 €	68 950 €
Chap 20	25 000 €	123 600 €	65 000 €	45 000 €
Chap 21	40 000 €	29 940 €	45 000 €	35 000 €
Total	103 450 €	168 290 €	157 170 €	148 950 €

b) Fonctionnement

L'augmentation sensible des coûts de fonctionnement sur les exercices est liée à la mise en place des outils de modernisation.

Ces investissements induisent des coûts supplémentaires de formation et de maintenance.

Fonctionnement	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021
Chap 011	125 610 €	125 610 €	159 450 €	141 150 €
Chap 012	57 900 €	68 760 €	70 830 €	72 950 €
Chap 66	3 445 €	1 050 €	4 025 €	5 125 €
Chap 65	21 000 €	30 000 €	38 000 €	31 000 €
Chap 68	49 470 €	33 170 €	45 270 €	73 650 €
Total	257 425 €	258 590 €	317 575 €	323 875 €

2. Ressources Humaines

La proposition de budget intègre les coûts d'accompagnement, le matériel, la formation et la maintenance du futur système de gestion du temps de travail.

3. Affaires Générales

Les prévisions d'investissements de 2019 à 2021 concernent les travaux de rénovation du siège et plus particulièrement la mise en place d'une nouvelle porte d'entrée, l'isolation des fenêtres du bâtiment central et la modernisation du salon d'honneur.

Le service ouvre également des crédits budgétaires dans le cadre de la mise en conformité avec le règlement Général de protection des données ; règlement Européen qui encadre le recueil et le traitement des données personnelles des citoyens.

4. Calendrier

ACTIVITÉ	4ET2018	1ET2019	2ET2019	3ET2019	4ET2019	1ET2020	2ET2020	3ET2020	4ET2020
Mise en place Wi-Fi siège et EHPA	■								
Dématérialisation des documents internes	■	■	■	■	■				
Dématérialisation du courrier			■	■	■	■			
Dématérialisation des échanges				■	■	■	■		
Remplacements des postes de travail vétustes		■	■	■	■				
Mise en place outil de gestion du temps de travail		■	■	■	■				
Audit infrastructure			■	■	■				
Mise en place d'outils de travail collaboratifs				■	■	■			
Accompagnement GRC (Gestion Relation Citoyen)		■	■	■	■				
Acquisition et mise en place d'une GRC non interopérable	■	■	■	■	■				
Optimiser l'utilisation des logiciels métiers			■	■	■	■	■		
Mise en place d'outils de supervision des interventions					■	■	■	■	
Connexion GRC / applis métiers					■	■	■	■	■
Mise en place progressive d'outils de mobilité dans les services							■	■	■
Travaux de rénovation du siège - Salon d'honneur		■							
Travaux de rénovation du siège - Fenêtres			■	■					

B. Frais de structures

L'impact sur les frais de structures des communes est de 3% en 2019 par rapport à 2018 et de 2% en 2020 et 2021. Pour rappel, aucune augmentation n'avait été appliquée en 2018 et la hausse avait été limitée à 1% en 2017, inférieure à l'inflation.

Pour information : le taux d'inflation était de 1% en 2017 et les prévisions 2018 sont de 2.2 %

Le montant des participations des communes pour 2019 s'élève à 1 010 590 € qui se répartit à part égale en fonction de la population et du potentiel fiscal.

Frais de structure	BP 2018	Prévisions 2019	Prévisions 2020	Prévisions 2020
Communes	981 160 €	1 010 590 €	1 030 800 €	1 051 410 €
Compétences	1 482 175 €	1 489 035 €	1 474 015 €* 1 474 015 €	1 525 375 €
Total	2 463 335 €	2 499 625 €	2 504 815 €	2 576 785 €

* Prise en compte du transfert de la compétence eau au 01/01/2020

C. Pôle technique

En février 2018, la direction unique des Services Techniques et de l'Eau a été rétablie afin de recréer une symbiose et la mutualisation des services.

Les services techniques sont composés de plus de 40 agents, qui sont répartis dans 17 compétences :

- Les compétences « espaces publics » et « entretien des équipements d'infrastructure et de superstructures : l'entretien et le nettoyage des voiries, le déneigement, la signalisation routière et tricolore, l'éclairage public, la défense incendie,
- Les compétences vertes : les serres, les espaces verts, l'entretien des terrains de sport, des chemins de randonnées, et des fiches industrielles,
- Le Centre d'ingénierie,
- Le garage,
- Ainsi que les compétences à activer que sont les bâtiments communaux, éclairage des complexes sportifs et salle des fêtes et le parc matériel des fêtes.

De manière générale, la stratégie budgétaire consiste en une augmentation de 6% des dépenses de personnel. Cela s'explique notamment par :

- Transfert de la compétence « voirie - entretien » par la Ville de Béthune en juin 2018
- Mise en activité des compétences en veille.

Cette offre de services élargie aura pour conséquences une augmentation des recettes en 2019.

Les grands projets du plan stratégie et qualité 2019-2021 :

COMPETENCES VERTES

- Création de jardins partagés et solidaires permettant de développer le lien social, la solidarité entre les habitants.
- Création d'aménagements paysagers sur l'espace public dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants.
- Achat de robot tondeuse et de traceur de terrain guidé par satellite. Améliore la qualité du gazon et permet d'obtenir une parfaite linéarité à chaque traçage.
- Entretien des parcs et jardins afin de conserver un cadre de vie agréable pour les habitants.

COMPETENCE ELECTRIQUE

- Installation d'équipements urbains (Panneaux publicitaires interactifs et panneaux d'information lumineux)
- Fourniture et installation sur la voie publique de bornes de recharge pour véhicule électrique.

COMPETENCE VOIRIE SIGNALISATION

- Marquages au sol innovants (Investissement : 9000€ TTC) : Marquage 3D des passages piétons et marquage routier photo luminescent.

COMPETENCE VOIRIE NETTOYAGE

- Géolocalisation des matériels de nettoyage de voirie (Respect des tournées de nettoyage)
- Laveuse haute pression compacte de voirie (Rues exigües) : Acquisition d'un aspirateur électrique de déchets (Investissement 12 000€ TTC l'unité) et brosse de désherbage mécanique des trottoirs et caniveaux (Investissement 1 750€ TTC l'unité).

COMPETENCE PARC ET MATERIELS

- Mise à disposition et / ou pose de matériels anti-intrusion dans le but de sécuriser les manifestations.
- Mise à disposition de matériels pour tous types d'événements (Distribution d'énergie / Scène pour manifestation / Remorque car podium (Investissement 20 000€ pour une scène de 40 m² / Tonnelles extérieures / Pupitre discours / Grille d'exposition / arche et jeux gonflables

COMPETENCE ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Installation et maintenance des équipements règlementaires de sécurité
- Travaux d'entretien en plomberie, chauffage, électricité, peinture
- Nettoyage extérieur des bâtiments

COMPETENCE MENUISERIE

- Création de mobilier de bureau et placards sur mesure
- Création de mobilier urbain

CENTRE D'HYPERVISION MULTICOMPETENCES

- Déploiement de la télégestion de l'éclairage public

- Création d'un poste de surveillance et de traitement des données des services

D. Unité Centrale de Production de Repas

1. Restauration collective

Fonctionnement

	BP+BS 2018	2019	2020	2021
Total Chapitre 011	1 655 709,71	1 731 155,56	1 798 147,62	1 823 185,15
Total Chapitre 012	840 000,00	856 800,00	873 936,00	891 414,72
Total Chapitre 042	43 020,00	42 820,00	42 820,00	42 820,00
Total Chapitre 66	21 010,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
Total Chapitre 67	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total Section de FONCTIONNEMENT	2 560 739,71	2 650 775,56	2 734 903,62	2 777 419,87

Dépenses

La principale dépense correspond au chapitre 011 (charges à caractère général), on retrouve dans ce chapitre 65% des dépenses de la restauration collective, dont 1 731 155.56 € sur la ligne achat alimentaires, puis ensuite viennent toutes les dépenses liées au bâtiment, aux matériels, aux fluides, aux assurances, etc. Ce chapitre évolue de 3.8 %.

On trouve aussi une dépense importante en chapitre 012, charges de personnel, pour un montant de 856 800 €. A noter que cette charge est en augmentation depuis 2 à 3 ans. Principalement causée par des longues maladies que nous avons dû remplacer, une augmentation annuelle du nombre de couverts, et pour 2019 l'arrêt des contrats aidés qui devront être remplacés par des agents avec des charges beaucoup plus importantes, ainsi que la part assurance qui pourra représenter jusqu'à 6 % d'augmentation sur ce chapitre.

Au chapitre 042, la dépense reste stable

Au chapitre 66, les charges financières baissent de 2 000 euros

Au chapitre charges exceptionnelles pas de changement entre 2018 et les années à venir.

Les frais de structure restent inchangés avec un montant de 101 150 €

Et les dépenses entre centre technique et prestations inter compétences restent les mêmes elles sont simplement réparties différemment suivant les besoins dans l'année.

Recettes

Les recettes de fonctionnement de notre activité sont issues de :

- La fourniture de repas aux EHPAD, Résidences Autonomies, CLSH extérieurs et repas extérieurs exceptionnels
- Participations communales
- Subventions (onilait)
- Prestations inter-compétences pour les CLSH et les crèches gérés par le SIVOM, ainsi que la refacturation au service repas à domicile.

Pour le budget 2019, nous avons augmenté le prix du repas de 10 cts d'euros. Cela devrait permettre de couvrir les prévisions d'augmentation de l'année dans les diverses familles (fluides, gaz, électricité, carburants, entretien matériels, entretien bâtiments, assurances, et essentiellement l'alimentaire. Des hausses de prix, voire des ruptures sont annoncées dans les filières laitage (beurre, lait, fromage), ainsi que dans les ovo produits (œufs et dérivés).

Investissement

Dépenses

Avec l'avancement de notre projet de nouvelle Cuisine, nous envisageons de relancer l'investissement matériel. Cela nous amène donc à prévoir 213 620 € en investissement, qui seront répartis pour 60 000 € dans de nouvelles sauteuses, et 20 000 € en nouvelle machine à trancher, pompe à sauces et turbine à potage pour et 15 000 à l'achat de matériel dans les offices. Nous devons mieux nous équiper pour être plus performant.

- Nous avons prévu 61 620 € pour le paiement de l'AMO (2ème, 3ème et 4ème phase en 2019)
- Achat de deux containers de stockage pour 8 000 €
- Acquisition d'un logiciel de prise de commandes et de cumul des effectifs pour 40 000€
- Un logiciel et sondes de traçabilité de températures pour 9 000€

Le projet de la nouvelle cuisine est, à ce jour, estimé à **4 823 345.00 euros TTC** total opération.

L'opération est prévue en deux phases :

- **Phase étude** : Montant global estimé à 619 193.00 euros TTC (en 2019/2020)
- **Phase travaux** : Montant global estimé à 4 204 152,00 euros TTC (2020/2021)

Nous devons intégrer la phase étude dans le budget investissement 2019, et la phase travaux dans le budget 2020 et 2021 (temps estimé de la construction).

Nous devons prévoir les emprunts en conséquence dans le budget de 2019, puis ensuite le remboursement dans les années à venir ; estimation faite dans un PPI à 2030 reconduit à 2040 suivant les différents emprunts et la nature des dépenses (matériels, bâtiments, grand froid chaudière, etc.)

2. Restauration à domicile

Fonctionnement

Dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont composées à près de 72% par les dépenses inter-compétences. En effet, le service de portage à domicile achète ses repas au service Restauration Collective. Le second poste de dépense, que sont les charges de personnel, représente près de 15%. Les frais de structure, à hauteur de 6,3 %, varient de 1% par rapport à 2017. Les dépenses à caractère général restent stables.

Recettes

Les recettes de fonctionnement sont quant à elles financées à hauteur de 100% par la vente des repas aux usagers. Le coût du repas évolue de 0,19€ pour compenser les diverses augmentations ainsi que l'évolution vers une solution logicielle en adéquation avec les besoins du service.

Investissement

Dépenses

Dans le cadre du développement du service et de son activité, le service de restauration à domicile souhaite s'équiper d'un logiciel capable de communiquer avec la base de données du service de Maintien à domicile. Nous voyons là l'opportunité de proposer le service de repas aux usagers du SPASAD. Le coût de cet investissement est de l'ordre de 8 000€ ttc.

Synthèse Unité Centrale de Production de Repas

En 2019, l'Unité Centrale de Production de Repas va poursuivre et intensifier la politique engagée. Ainsi, nous proposerons de plus en plus de produits frais, nous excluons certains produits industriels, et nous miserons sur des approvisionnements frais, bio et locaux dans le respect des marchés publics.

Des contraintes de gestion ainsi qu'un souhait permanent de proposer un meilleur service, nous ont amené à augmenter le prix du repas. Il reste cependant important de préciser que nous restons sous les prix de repas pratiqués dans le secteur.

Le travail de gestion effectué depuis 2017, qui consiste en la mise en place et l'analyse de tableaux de bord de gestion, de calcul de coût de revient et d'informatisation du traitement des recettes, nous permet de rendre efficiente nos pratiques et d'optimiser notre dépense par la chasse au gaspillage.

Le service poursuivra sa démarche communicative entamée en 2018 espérant ainsi toucher toujours plus d'usagers. Des communications sont effectuées dans la presse locale et des rapprochements sont mis en place avec les CCAS locaux. Le développement du nombre d'usagers aura pour conséquence l'amortissement des frais fixes du service.

E. Enfance – Jeunesse

Dans le cadre du débat d'orientations budgétaires du pôle Enfance-Jeunesse, une projection à 2021 a été réalisée.

	2018			PREVISIONS 2019			PREVISIONS 2020			PREVISIONS 2021		
	011	012	TOTAL	011	012	TOTAL	011	012	TOTAL	011	012	TOTAL
601 - ADMINISTRATION	11 250 €	167 466 €	178 716 €	11 588 €	170 815 €	182 403 €	11 935 €	174 232 €	186 167 €	12 293 €	177 716 €	190 009 €
660 - CLSH	340 426 €	296 649 €	637 075 €	350 639 €	302 582 €	653 221 €	361 158 €	308 634 €	669 792 €	371 993 €	314 806 €	686 799 €
661 - COLONIES	302 300 €	0 €	302 300 €	311 369 €	0 €	311 369 €	320 710 €	0 €	320 710 €	330 331 €	0 €	330 331 €
670 - RAM	15 650 €	200 286 €	215 936 €	16 120 €	204 292 €	220 411 €	16 603 €	208 378 €	224 981 €	17 101 €	212 545 €	229 646 €
680 - APS	17 837 €	27 281 €	45 118 €	18 372 €	27 826 €	46 199 €	18 923 €	28 383 €	47 306 €	19 491 €	28 951 €	48 442 €
691 - CRECHE LAPUGNOY	85 720 €	375 900 €	461 620 €	88 292 €	383 418 €	471 710 €	90 940 €	391 086 €	482 027 €	93 669 €	398 908 €	492 577 €
692 - CRECHE VERQUIGNEUL	93 211 €	347 600 €	440 811 €	96 007 €	354 552 €	450 559 €	98 888 €	361 643 €	460 531 €	101 854 €	368 876 €	470 730 €
Totaux	866 394 €	1 415 182 €	2 281 576 €	892 386 €	1 443 485 €	2 335 872 €	919 158 €	1 472 355 €	2 391 513 €	946 732 €	1 501 802 €	2 448 535 €

Pour cela, une augmentation de 3% par an a été appliquée sur les dépenses courantes et 2% sur les frais de personnel afin de faire face à l'inflation estimée à 2.3%.

Pour l'ensemble des services du pôle Enfance-Jeunesse, les dépenses devraient rester stables dans la limite de l'évolution liée à l'inflation.

Pour poursuivre son développement et moderniser son activité, le pôle prévoit d'acquérir une application mobile permettant la dématérialisation des inscriptions des centres de loisirs et des colonies. Cet achat pourrait être mutualisé avec la cuisine centrale afin de réaliser des économies.

Deux véhicules ont été remplacés par des véhicules en location, plus modernes, plus économes et plus respectueux de l'environnement.

Une enveloppe est également prévue pour réaliser la maintenance des crèches afin d'assurer le bien-être et la sécurité des enfants et du personnel.

Pour 2019, les dépenses totales en fonctionnement devraient être de l'ordre de 2 335 871.54 euros contre 2 281 576.08 euros en 2018.

Du côté des recettes, la situation devrait rester stable. Une augmentation est à noter du côté des crèches en 2018 grâce à l'optimisation des taux d'occupation. En effet, les objectifs fixés à 70% par la CAF sont atteints.

Des efforts ont été consentis par les services pour optimiser les dépenses et augmenter les recettes. Les efforts seront accentués en 2019.

Un accent est mis sur la communication. Des affiches, des flyers et une communication sur les réseaux sociaux est mise en place pour faire la promotion de nos services et notamment des centres de loisirs et des colonies. Cela devrait engendrer une hausse de l'activité.

F. Santé - Solidarité

1. Garde à domicile

- Dépenses

- Amortissement du matériel de bureau acquis en 1996 = 256 €

- Charges à caractère général = 472 €

- Frais de structure = 1290 €

- Recettes

- Elles correspondent aux frais de gestion facturés aux bénéficiaires = 7 785 €

2. Jardinage à domicile

- Dépenses

- Il n'y a plus d'amortissement en cours

- Recettes

- Elles sont estimées à 1 175 € et correspondent aux frais d'inscription ou de gestion facturés aux bénéficiaires.

BUDGET PRINCIPAL

(Services Support / Compétences Techniques / Enfance – Jeunesse / Garde à domicile / Jardinage)

FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Dépenses de personnel (012)	5 557 862,24	5 982 021,81	6 459 090,10	6 413 378,74	5 995 982
Intérêts de la dette (66)	156 772,46	147 934,29	136 489,33	128 993,89	150 970
Dotations aux amortissements (68)	419 486,88	396 926,15	364 093,20	387 675,57	365 559
Déficit reporté (820)					
Prélèvement pour investissement					203 080
Autres dépenses	4 243 457,87	4 350 348,89	4 600 075,73	4 052 954,65	4 950 553
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	10 377 579,45	10 877 231,14	11 559 748,36	10 983 002,85	11 666 144

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Amortissement subv. & reprise provisions	12 974,97		2 829,74	2 829,74	35 931
Participations des communes	6 566 689,95	7 017 361,19	7 388 226,01	7 345 950,40	7 272 392
Subventions et Dotations (74)	571 287,43	1 283 273,43	1 573 712,68	1 533 262,15	1 225 234
Forfaits soins et dotations globales					
Produits des services et ventes diverses	2 985 152,25	2 868 919,95	2 973 700,67	2 696 219,94	3 051 457
Excédent reporté (820)	338 502,91	382 678,84	517 144,85	833 009,97	
Autres recettes	737 882,60	53 360,34	72 326,73	37 104,96	81 130
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	11 212 490,11	11 605 593,75	12 527 940,68	12 448 377,16	11 666 144

INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Déficit d'investissement reporté	746 985,10	576 518,74	64 865,53	274 651,05	
Frais extraordinaire (13)					
Remboursement de la dette (16)	549 812,63	578 463,36	527 392,21	490 324,68	461 188
Dépenses d'équipement (20-21-23)	549 504,05	347 356,77	498 181,58	179 792,59	848 361
Travaux en cours (23) *	9 277,72	162,42			
Amort. Part construc (13 - 48)	3 697,25		2 829,74	2 829,74	35 931
Intérêts courus non échus (168)					
Autres dépenses					
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 859 276,75	1 502 501,29	1 093 269,06	947 598,06	1 345 480

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Excédent d'investissement reporté					
Subvention d'équipement (13)		15 017,58		1 613,68	
Participations reçues (10) *	504 871,13	537 592,03	268 224,81	211 315,21	85 756
Emprunts (16)	358 400,00	488 100,00	186 300,00	322 000,00	691 085
Aliénations nettes					
Facturation de travaux (23)					
Virement et amortissement	419 486,88	396 926,15	364 093,20	387 675,57	568 639
Dépôts & Cautionnements					
Intérêts courus non échus (1688)					
Autres recettes					
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 282 758,01	1 437 635,76	818 618,01	922 604,46	1 345 480

BUDGET PRINCIPAL	SOLDES DE GESTION				
	2 014	2 015	2 016	2 017	BP 2018
Epargne brute	902 920	742 610	812 311	987 209	532 708
Annuité/Rec R Fonctionnement	6,51%	6,47%	5,53%	5,35%	5,26%
Epargne brute/RRF	8,31%	6,62%	6,76%	8,52%	4,58%

IV. BUDGET ANNEXE EAU – ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Les actions menées par les agents du service de l'Eau dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie initiée et validée par les élus dès 2016 continuent d'améliorer l'efficacité du service.

Les efforts consentis tant en termes d'investissement que de fonctionnement ont donc payé et permettent d'envisager aujourd'hui un retour vers l'abonné.

Le transfert obligatoire de la compétence à la Communauté d'Agglomérations à compter du 1er janvier 2020 implique de nouvelles orientations pour le budget 2019.

Bilan de l'activité 2017 – Prévisions 2018

Augmentation du rendement du réseau d'eau potable

La volonté politique d'investir associée aux subventions de l'Agence de l'Eau ont permis d'améliorer de manière significative la performance du réseau d'eau potable depuis 2016.

Ainsi, le rendement du réseau est passée de 63% en 2015 à 71% fin 2017 avec notamment le renouvellement de 11km de canalisations vétustes.

Les investissements démarrés en 2017 se terminent en 2018 et feront encore progresser le rendement avec le renouvellement de 9Km supplémentaires soit au total depuis 2016 plus de 5% du réseau renouvelé. Concrètement, grâce à cette progression, en 2017, le volume d'eau économisé s'élève à environ 260 000,00 m³. Théoriquement, en 2018, le gain va encore progresser et l'économie devrait atteindre près de 380 000m³.

Résorption des impayés

La mise en œuvre de la mensualisation et la collaboration au quotidien du service facturation avec la Trésorerie pour le recouvrement des impayés ont permis la réduction du taux d'impayés passant de 9,9% en 2015 à 7,87% en 2017. Cette évolution permet en 2017 le recouvrement d'environ 140.000,00€.

Transfert de la compétence en 2020

Décision du législateur

La loi NOTRe du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République acte du transfert obligatoire de la compétence « EAU » à la Communauté d'Agglomérations dans sa globalité : production, stockage et distribution à compter du 1er janvier 2020. Pour rappel, le SIVOM devra la mise à disposition gratuite de plein droit des biens, équipements et services publics utilisés, à la date du transfert, pour l'exercice de la compétence.

Conséquences pour le SIVOM

Permettre l'exercice de la compétence implique le transfert obligatoire des agents exerçant en partie ou en totalité leur fonction dans le service. Une réflexion a donc été engagée afin de préciser l'affectation budgétaire des agents des services support.

Par ailleurs, il est à noter que le service Facturation de l'Eau mérite d'être renforcé pour lui permettre de répondre au mieux aux nombreuses réclamations des abonnés.

Propositions d'orientations budgétaires pour 2019

Baisse du prix de l'Eau

Les économies liées à l'eau non perdue grâce aux investissements ainsi qu'au recouvrement des impayés permettent d'envisager de restituer pour partie ces économies aux abonnés. Les services proposent une baisse approximative du tarif de 7% sur la part variable.

a) Section Fonctionnement

Pour permettre la nouvelle affectation budgétaire des agents effectuant des missions pour le service de l'Eau, il convient de prévoir une augmentation du budget en chapitre 012. Cette augmentation est évaluée à 300 000,00€.

Des économies devront être réalisées sur les dépenses à caractère général en chapitre 011 à hauteur de 5%.

b) Section Investissements

En conséquence de cette augmentation des dépenses et de la diminution des recettes de la vente de l'eau, il convient d'adapter les investissements.

FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Dépenses de personnel (012)	1 019 305,84	1 153 399,20	1 418 733,69	1 713 569,10	1 942 679
Intérêts de la dette (66)	328 361,02	406 613,91	404 722,36	397 322,68	598 415
Dotation aux amortissements (68)	584 502,68	587 157,82	721 295,64	699 564,17	971 593
Déficit reporté (820)	15 034,05	19 433,00	12 748,69		
Prélèvement pour investissement					373 878
Autres dépenses	2 911 993,82	3 110 155,22	4 010 681,13	3 503 972,80	3 476 845
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	4 859 197,41	5 276 759,15	6 568 181,51	6 314 428,75	7 363 410

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Amortissement subv. & reprise provisions	10 229,92	11 486,86	10 699,36	10 973,77	199 486
Participations des communes					
Subventions et Dotations (74)			122 677,23		
Forfaits soins et dotations globales					
Produits des services et ventes diverses *	5 136 898,55	5 596 737,33	7 170 799,92	7 128 899,09	7 163 924
Excédent reporté (820)	371 370,77	462 091,33	876 272,94	982 012,30	
Autres recettes	30 776,39	187 847,42	565 557,57	83 564,75	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	5 549 275,63	6 258 162,94	8 746 007,02	8 205 449,91	7 363 410

Opérations d'ordre	10 229,92	11 486,86	10 699,36	10 973,77	199 486,00
* dont Vente Eau	2 928 077,28	3 154 701,10	3 531 232,66	3 431 728,23	3 552 754,00
* dont Redevance Prélèvement	222 624,26	233 653,39	267 935,94	265 020,34	271 700,00
* dont FN+Pollut Modif en 2008	752 870,73	783 383,76	868 796,06	862 628,95	926 254,00
* dont red ass & modern réseau	468 297,98	500 325,37	545 573,20	607 569,17	578 200,00
* autres recettes dont ent branch	765 028,30	924 673,71	1 957 262,06	1 961 952,40	1 835 016,00
Total compte 70	5 136 898,55	5 596 737,33	7 170 799,92	7 128 899,09	7 163 924,00

INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Déficit d'investissement reporté	44 595,51	247 410,91	50 721,00	989 180,55	
Frais extraordinaire (13)					
Remboursement de la dette (16)	596 326,63	675 895,25	741 347,51	810 436,40	949 300
Dépenses d'équipement (20-21-23)	805 996,93	1 116 233,37	2 213 892,90	2 857 433,99	5 574 337
Travaux en cours (23) *					
Amort. Part construc (13 - 48)	10 229,92	11 486,86	37 657,11	10 973,77	199 486
Intérêts courus non échus (168)					
Autres dépenses			105 319,48		250 000
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 457 148,99	2 051 026,39	3 148 938,00	4 668 024,71	6 973 123

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Excédent d'investissement reporté	49 549,42	25 977,26			
Subvention d'équipement (13)				162 521,00	406 235
Participations reçues (10) *	346 548,46	247 419,89	211 196,00	1 195 813,21	
Emprunts (16)	248 469,00	1 182 731,00	1 200 000,00	2 012 582,00	5 061 417
Aliénations nettes		61,54	30,77		
Facturation de travaux (23)		497,01	277,29		
Virement et amortissement	584 502,68	587 157,82	721 295,64	699 564,17	1 255 471
Dépôts & Cautionnements					
Intérêts courus non échus (1688)					
Autres recettes	6 645,78		26 957,75		250 000
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 235 715,34	2 043 844,52	2 159 757,45	4 070 480,38	6 973 123

BUDGET DE L'EAU	SOLDES DE GESTION				
	2 014	2 015	2 016	2 017	BP 2018
Epargne brute	165 373	342 520	1 166 801	745 944	419 217
Annuité/Rec R Fonctionnement	20,90%	21,60%	16,37%	18,99%	24,04%
Epargne brute/RRF	3,74%	6,83%	16,67%	11,73%	6,51%

V. BUDGET ANNEXE CSAPA

L'activité

Situation et évolution de la file active au 25 août 2018

2015	2016	2017	2018
231	256	266	306

La file active (nombre d'usagers pris en charge) est en forte augmentation malgré :

- L'absence d'un membre de l'équipe à temps plein (compensé par un temps complémentaire à hauteur de 0.3)
- La formation CAFERUIS de l'infirmière coordinatrice (théorie et pratique, représentant 0.5 ETP d'octobre 2017 à juin 2019).

(Soit 2.8 ETP pour l'accompagnement des usagers au lieu de 4).

Actions réalisées 2018 :

- Qualité :
 - Le dossier de conformité sur pièces a reçu un avis favorable de la part de l'ARS en mai 2018.
 - Un rapport d'activité 2018 complémentaire a pu être élaboré grâce au nouveau logiciel métier, il sera précieux pour suivre au plus près l'activité du service et adapter nos offres d'accompagnement.
 - Le concept de bientraitance va être développé et étudié selon les recommandations de l'ARS (formation, ...), installation de cette culture au long cours.
- Développement, communication :
 - Conventions élaborées et signées : Association Socio-éducative et Judiciaire, Association Habitat et Insertion, CSAPA ABCD. L'EPSM de St Venant vient d'être relancé.
 - Les rencontres avec les médecins et des partenaires se poursuivent (nouveau directeur CCAS Béthune, responsable du Centre Rosa Luxembourg, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie CH Beuvry, ...)
 - Le CSAPA s'inscrit dans un nouveau réseau (réseau Violences Conjugales à raison d'une matinée / mois).
 - Dans le cadre de la campagne d'attribution de Crédits Non reconductibles de l'ARS, le CSAPA a demandé et obtenu notamment des moyens pour :
 - Organiser des sorties thérapeutiques avec les usagers
 - Mettre en place des séances d'analyse de pratiques professionnelles
 - Enfin, le prix de la location du film pour le ciné débat

▪ Nouvelles actions 2018 :

○ Réalisées :

- Journée mondiale sans tabac le 31 mai 2018 à l'usine Bridgestone

○ Planifiées :

▪ Dans le cadre du Moi(s) sans tabac 2018

- Intervention au sein du CCAS
- Journée portes ouvertes avec invitation de structures du quartier de la rue de Lille
- Intervention au sein de l'université d'Artois
- Un ciné-débat le 27/09/2018 au Poche sur le thème de l'alcool
- Participation projet SPIP et dépendances en novembre
- 3 sorties hors les murs avec les usagers (Nausicaa, le Louvre Lens, Olhain)

Projets 2019 :

- Essayer de continuer à développer la file active
- Mettre en place des séances d'échanges de pratiques professionnelles (CSAPA de Liévin et/ ou CSAPA du Jeu de Paume)
- Elaborer et proposer une convention de partenariat avec le Centre Rosa Luxembourg
- Formaliser la place de la famille et de l'entourage dans l'accompagnement et mettre en place un groupe de travail pour diversifier notre offre d'accompagnement (objectif 2018 décalé/ contexte)

Finances :

Le CSAPA est financé par une Dotation Globale de Fonctionnement. Il n'y a donc pas d'autres recettes significatives et le centre ne peut donc pas envisager d'Etat Prévisionnel de Recettes et de Dépenses pour les années à venir.

Le BP 2018 a été proposé au plus juste, les mesures nouvelles demandées ont été accordées par l'ARS sous la forme de Crédits Non Reconductibles à 5 ans.

Au BP 2019, le CSAPA souhaite demander des moyens pour :

- Pérenniser les séances d'analyse de pratiques professionnelles
- Acheter un éthylotest électronique
- Permettre la réalisation de formations « consistantes » en addictologie afin de pouvoir répondre notamment à l'obligation de Développement Professionnel Continu (obligatoire pour le médecin et l'infirmière notamment).
- Proposer des séances de sophrologie pour nos usagers
- Mettre en place une activité thérapeutique manuelle auprès de nos usagers en faisant appel à un professionnel vacataire
- Financer un véhicule en location longue durée.

Budget Primitif 2019

Le groupe I inclus 1300 € de mesures nouvelles : 450 € pour un testeur de CO destiné aux femmes enceintes, 200 € pour un éthylotest électronique, 650 € pour financer la participation du médecin à un congrès annuel, obligatoire dans le cadre du développement professionnel continu.

CA 2017	BP 2018	BP 2019
22 836	24 090	26 170

Le groupe II est reconduit sur la même base qu'en 2018.

CA 2017	BP 2018	BP 2019
238 366	266 200	264 000

Le groupe III inclus 1700 € de mesures nouvelles : 1200 € pour des séances d'analyse de pratiques dans le cadre de la bienveillance et de la prévention des risques psychosociaux, 500 € pour les frais d'inscription à un congrès médical annuel.

CA 2017	BP 2018	BP 2019
7 209	34 695	36 673

BP 2017	BP 2018	BP 2019
357 090	324 985	326 843
CA 2017		
268 411		

Le Budget primitif 2019 est de 326 843 €, ce qui au regard du CA de 2017, qui n'a pas encore été validé par l'ARS, et du BP de 2018 montre encore la volonté d'un retour à l'équilibre budgétaire.

FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Dépenses de personnel (012)	241 387,60	242 481,40	250 005,55	238 366,08	266 200
Intérêts de la dette (66)					
Dotations aux amortissements (68)	1 355,77	921,00	924,66	2 554,93	6 095
Déficit reporté (820)					
Prélèvement pour investissement					
Autres dépenses	54 628,28	51 981,95	63 940,07	27 490,13	52 690
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	297 371,65	295 384,35	314 870,28	268 411,14	324 985

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Amortissement subv. & reprise provisions					
Participations des communes					
Subventions et Dotations (74)	265 283,37	185 492,22	295 782,51	293 542,67	324 485
Forfaits soins et dotations globales					
Produits des services et ventes diverses		1 032,72	1 629,70	5 545,57	500
Excédent reporté (820)	160 997,22	128 933,11	20 073,78	2 615,71	
Autres recettes *	24,17	0,08		3 735,48	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	426 304,76	315 458,13	317 485,99	305 439,43	324 985

INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Déficit d'investissement reporté					
Frais extraordinaire (13)					
Remboursement de la dette (16)					
Dépenses d'équipement (20-21-23)	-	-	11 028,86	7 900,00	6 095
Travaux en cours (23) *					
Amort. subventions (13 - 48)					
Intérêts courus non échus (168)					
Dépôts & Cautionnements					
Autres dépenses					
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	-	-	11 028,86	7 900,00	6 095

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Excédent d'investissement reporté	35 175,38	36 531,15	37 452,15	27 347,95	
Subvention d'équipement (13)					
Participations reçues (10) *				1 809,17	
Emprunts (16)					
Aliénations nettes					
Facturation de travaux (23)					
Virement et amortissement	1 355,77	921,00	924,66	2 554,93	6 095
Dépôts & Cautionnements					
Intérêts courus non échus (1688)					
Autres recettes					
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	36 531,15	37 452,15	38 376,81	31 712,05	6 095

CSAPA	SOLDES DE GESTION				
	2 014	2 015	2 016	2 017	BP 2018
Epargne brute	-30 708	-107 938	-16 533	36 968	6 095
Annuité/Rec R Fonctionnement	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Epargne brute/RRF	-11,57%	-57,87%	-5,56%	12,21%	1,88%

VI. BUDGET ANNEXE SSIAD

Le 1^{er} février 1990, le SSIAD et le SAAD sont intégrés au SIVOM venant élargir le panel de prestations du pôle solidarité santé. Auparavant, ces deux services étaient gérés par le CCAS de la commune de Béthune.

Le SSIAD, dans un premier temps doté de 70 places, sous l'impulsion du Président, a enregistré plusieurs extensions de sa capacité d'accueil pour atteindre aujourd'hui 102 places.

Temps fort pour nos services : la loi ASV qui favorise la création de SPASAD. Les services ayant répondu à l'appel à candidature ont été retenus. La signature du CPOM le 23 Juin 2017 lance l'expérimentation du SPASAD pour 2 ans.

Section fonctionnement

Dépenses

Au groupe I : dépenses prévisionnelles : 470 616 €

Les dépenses des articles 60 sont reconduites, permettant d'assurer la qualité des prestations et la protection du personnel en soins.

Pour l'article 611, compte tenu du montant des dépenses de prestations à caractère médical au 31 août 2018 s'élevant à 185 000 €, la prévision budgétaire est proposée à 300 000 € pour 2019.

Aux articles 62, les dépenses en déplacements sont revues à la baisse en lien avec un travail de sectorisation des tournées. Les frais de télécommunication sont adaptés aux dépenses des abonnements pour la télégestion mobile garantissant la communication interne. Les remboursements de frais en hausse sont induits par le renfort de personnel au sein des services supports afin de rendre plus efficient l'organisation financière des services.

Au groupe II : dépenses prévisionnelles : 971 072 €

Les dépenses prévues sont en dessous des budgets précédents en lien avec le départ en retraite de l'infirmière coordinatrice remplacée par un agent ayant moins d'ancienneté. Les évolutions de carrière et la vieillesse technicité sont prises en compte.

Les remplacements sont prévus pour le personnel soignant en formation ou en congés payés.

En mesures nouvelles, afin de répondre aux besoins en prévention dans le cadre de la conférence des financeurs dont le forfait prévention est octroyé au budget de l'aide à domicile, 0.5 ETP d'ergothérapeute est sollicité ainsi que la rémunération d'un assistant de soins en gérontologie pour une dépenses à hauteur de 3 072 €.

L'assurance couvrant les remboursements pour la maladie ordinaire, la longue maladie, les congés maternité et paternité des agents titulaires à taux plein est maintenue.

Au groupe III : dépenses prévisionnelles : 22 709 €

Les dépenses afférentes aux dotations aux amortissements incluent l'amortissement de mobilier ainsi que celui des terminaux et du logiciel métier mis en place dans le cadre du SPASAD.

La maintenance du nouveau logiciel est prévue. Elle est évaluée à 3 500 €.

Recettes

En recettes, sont proposés les produits de la tarification sollicités soit 1 456 397 €, auxquels s'ajoutent en atténuation les remboursements sur rémunération du personnel non médical à hauteur de 8 000 €.

Section investissement

Le service ne prévoit pas d'investir en 2019

Projets validés lors du séminaire

- Créer un pool de remplacement interne
- Participer aux dynamiques territoriales afin de contribuer à la réflexion et à la mise en place de réponses adaptées aux besoins
- Développer notre SSIAD à la prise en charge de la personne en situation de handicap = SSIAD PH
- Proposer 3 à 4 sorties annuelles avec les usagers du SPASAD
- Réaliser un partenariat avec les services civiques afin de mettre en place des visites de courtoisie à nos usagers
- Développer la halte répit en formant des assistants en soins de gérontologie et communiquer auprès des bénévoles
- Acquérir des vélos électriques pour les agents n'ayant pas de moyen de transport
- Initier les usagers à la facture numérique

FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Dépenses de personnel (012)	929 841,23	926 704,24	922 375,98	968 192,30	1 012 071
Intérêts de la dette (66)					
Dotation aux amortissements (68)	2 987,43	6 619,06	6 182,46	194,00	200
Déficit reporté (820)	151 702,75	5 583,28	985,37	20 879,89	
Prélèvement pour investissement					
Autres dépenses	422 294,46	368 345,65	399 193,05	388 485,44	468 751
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 506 825,87	1 307 252,23	1 328 736,86	1 377 751,63	1 481 022

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Amortissement subv. & reprise provisions					
Participations des communes					
Subventions et Dotations (74) *	11 839,17	5 886,00	21 611,35	48 142,15	61 746
Forfaits soins et dotations globales	1 487 737,57	1 298 091,17	1 262 700,00	1 325 814,63	1 419 276
Produits des services et ventes diverses					
Excédent reporté (820)					
Autres recettes	1 665,85	2 289,69	225,72	4 800,00	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 501 242,59	1 306 266,86	1 284 537,07	1 378 756,78	1 481 022

INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Déficit d'investissement reporté					
Frais extraordinaire (13)					
Remboursement de la dette (16)					
Dépenses d'équipement (20-21-23)	10 999,61	-	-	-	34 000
Travaux en cours (23) *					
Amort. part. construct (13 - 48)					
Intérêts courus non échus (168)					
Dépôts & Cautionnements					
Autres dépenses					
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	10 999,61	-	-	-	34 000

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Excédent d'investissement reporté	59 989,98	51 977,80	60 330,51	66 512,97	
Subvention d'équipement (13)					10 550
Participations reçues (10) *		1 733,65			5 450
Emprunts (16)					17 800
Aliénations nettes					
Facturation de travaux (23)					
Virement et amortissement	2 987,43	6 619,06	6 182,46	194,00	200
Dépôts & Cautionnements					
Intérêts courus non échus (1688)					
Autres recettes					
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	62 977,41	60 330,51	66 512,97	66 706,97	34 000

SOINS A DOMICILE	SOLDES DE GESTION				
	2 014	2 015	2 016	2 017	BP 2018
Epargne brute	149 107	11 217	-37 032	22 079	200
Annuité/Rec R Fonctionnement	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Epargne brute/RRF	9,93%	0,86%	-2,88%	1,60%	0,01%

En 2014, attribution d'une subvention exceptionnelle par l'ARS pour financer le déficit antérieur.

VII. BUDGET ANNEXE AIDE MENAGERE

Le 1^{er} février 1990, le SSIAD et le SAAD sont intégrés au SIVOM venant élargir le panel de prestations du pôle solidarité santé. Auparavant, ces deux services étaient gérés par le CCAS de la commune de Béthune.

Le SAAD a connu une nette progression de son activité avec la mise en place de l'APA en 2002 mais a depuis ces 10 dernières années fait face à une concurrence croissante sur le territoire. Toutefois, le vieillissement de la population et les politiques engagées en faveur du maintien au domicile de personnes en pertes d'autonomie lui permet de maintenir, voire d'accroître pour cette année son nombre d'heures d'interventions.

Temps fort pour nos services : la loi ASV qui favorise la création de SPASAD. Les services ayant répondu à l'appel à candidature ont été retenus. La signature du CPOM le 23 Juin 2017 lance l'expérimentation du SPASAD pour 2 ans.

Section fonctionnement

Pour 2019, le service fixe l'objectif de 116 830 heures.

Le taux d'occupation par rapport à 2017 est de 106.8 % au 31 octobre 2019.

➤ Dépenses

Au groupe I : dépenses prévisionnelles : 318 278 €

Avec la sectorisation en place, il est prévu une diminution des coûts des déplacements.

Concernant les dépenses de frais de télécommunication, la mise en concurrence a permis de diminuer le coût afférent à la télégestion.

Les remboursements de frais en hausse sont induits par le renfort de personnel au sein des services supports afin de rendre plus efficient l'organisation financière des services.

Au groupe II : dépenses prévisionnelles : 2 962 000 €

Les dépenses de personnel représentent en 2018 + de 89.5 % des dépenses. L'estimation pour 2019 est identique. La part du temps de déplacements en baisse de 1 point représente toutefois 9 % des dépenses de personnel d'intervention soit un coût estimé à 239 650 €. En mesure nouvelle, est à prendre en considération la mise à disposition des intervenantes à la collectivité afin d'effectuer des tâches ménagère. Cette mesure va permettre de compenser les dépenses de remboursement de frais.

Le service maintient l'assurance statutaire mis en place en 2018 afin de compenser les dépenses liées à l'absentéisme pour un coût de 9 332 €

Au groupe III : dépenses prévisionnelles : 36 165 €

Le changement du matériel informatique engendre des dépenses de fonctionnement supplémentaires estimées à 2 980 €. L'essentiel des dépenses du groupe III est lié à la maintenance du logiciel.

Les mesures nouvelles correspondent à 2 400 € pour la location d'un véhicule permettant d'assurer la prestation des courses à domicile et 4 500 € dédiés à la réalisation d'une formation pour le personnel sur la modulation du temps de travail.

➤ Recettes

Le CPOM fixe le tarif socle à 22€90. Compte tenu de cet élément, le prévisionnel des recettes issues de la tarification s'élève à 2 675 407€.

Les recettes de prestation ne tiennent pas compte du tarif imposé par la CNAV de 20€50.

Les recettes en atténuation sont, quant à elles estimées à 146 287 €, intégrant le forfait prévention accordée par la conférence des financeurs dans le cadre des actions de prévention mises en place par le SPASAD, mais également en mesures nouvelles, les recettes de prestation de ménage au sein de la collectivité

Section investissement

Il est prévu l'achat en investissement d'un véhicule en 2018 pour réaliser les visites à domicile.

➤ Bilan du BP 2019

- Total dépenses : 3 271 855 € hors dépenses en lien avec les prestations de ménage au sein de la collectivité
- Total recettes : 2 768 834 €

En tenant compte des efforts fournis par le service, les recettes prévisionnelles ne couvrent pas les dépenses du service. Pour garantir la pérennité du service, le coût horaire devrait s'élever à 28 € soit une différence de 5€10 avec le tarif accordé.

Dans ce contexte de déséquilibre financier, une aide à hauteur de 494 749 € est sollicitée afin de compenser le déficit.

Le service a fait part des difficultés financières à plusieurs reprises. Pour rappel le déficit cumulé du service s'élève à - 647 975 €

FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Dépenses de personnel (012)	2 149 491,05	2 396 405,67	2 378 286,03	2 463 316,94	2 505 172
Intérêts de la dette (66)					
Dotations aux amortissements (68)	6 720,00	6 722,00	5 142,03	289,54	216
Déficit reporté (820)	148 484,77	161 296,77	263 857,90	453 118,37	
Prélèvement pour investissement					
Autres dépenses	315 080,50	282 548,60	309 349,37	326 617,27	318 099
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 619 776,32	2 846 973,04	2 956 635,33	3 243 342,12	2 823 487

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Amortissement subv. & reprise provisions	5 242,44	3 155,71	3 155,74	669,00	
Participations des communes					
Subventions et Dotations (74)	79 280,90	74 974,32	66 399,80	94 905,73	266 713
Forfaits soins et dotations globales					
Produits des services et ventes diverses	2 367 929,14	2 504 631,50	2 433 329,35	2 499 222,03	2 538 474
Excédent reporté (820)					
Autres recettes *	6 027,07	353,61	632,07	246,90	18 300
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	2 458 479,55	2 583 115,14	2 503 516,96	2 595 043,66	2 823 487

INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Déficit d'investissement reporté					
Frais extraordinaire (13)					
Remboursement de la dette (16)					
Dépenses d'équipement (20-21-23)					216
Travaux en cours (23) *					
Amort. part. construct (13 - 48)	5 242,44	3 155,71	3 155,74		
Intérêts courus non échus (168)					
Dépôts & Cautionnements	26 370,81	16 427,79	20 222,28	14 607,87	50 000
Autres dépenses					
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	31 613,25	19 583,50	23 378,02	14 607,87	50 216

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Excédent d'investissement reporté	31 342,00	32 819,56	36 412,59	38 754,12	
Subvention d'équipement (13)					
Participations reçues (10) *					
Emprunts (16)					
Aliénations nettes					
Facturation de travaux (23)					
Virement et amortissement	6 720,00	6 722,00	5 142,03	289,54	216
Dépôts & Cautionnements	26 370,81	16 454,53	20 577,52	14 545,61	50 000
Intérêts courus non échus (1688)					
Autres recettes					
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	64 432,81	55 996,09	62 132,14	53 589,27	50 216

AIDES MENAGERES	SOLDES DE GESTION				
	2 014	2 015	2 016	2 017	BP 2018
Epargne brute	-97 491	-174 969	-267 486	-291 200	-83 934
Annuité/Rec R Fonctionnement	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Epargne brute/RRF	-4,12%	-6,99%	-11,05%	-11,65%	-3,06%

VIII. BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE LES SORBIERS

A. HISTORIQUE

1. EVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION

2013	2014	2015	2016	2017
78.67%	67.45 %	77.83 %	67.06 %	70.07 %

Sur les 5 dernières années, le taux d'occupation de la résidence autonomie les sorbiers varie mais ne passe pas les 80%.

Depuis 2017, les logements sont remis en état et cette action les rendent plus attractifs.

2. EVOLUTION DU BUDGET EN FONCTIONNEMENT

	2013	2014	2015	2016	2017
RECETTES AVEC EXCEDENT	566 888.17 €	578 455.71 €	578 455.71 €	550 588.44 €	586 062.84 €
DEPENSES	563 252.12 €	574 510.09 €	520 830.25 €	446 239.47 €	510 043.96 €
RESULTAT EXERCICE SANS EXCEDENT	26 304.40 €	28 942.71 €	25 046.70 €	46 723.51 €	- 28 330.09 €
RESULTAT CUMULE	3 636.05 €	3 945.62 €	57 625.46 €	104 348.97 €	76 018.88 €

En exercice sans reprise d'excédent ou de déficit, la résidence les sorbiers est en excédent sauf sur 2017. Toutefois, cet excédent est à relativiser suite à l'absence de paiement de plusieurs factures qui sont régularisées depuis 2017 et continu sur 2018.

A noter un ajustement du nombre d'agent suite à la baisse d'activité.

3. EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES REPAS

ANNEES	2013	2014	2015	2016	2017
NB REPAS	13 261	12 746	13 209	11 622	12 102

L'évolution des repas suit l'évolution du taux d'occupation de la structure.

B. RESUME COMMISSION

Section Fonctionnement

▪ Dépenses

→ Pour 2019, le prévisionnel des dépenses au groupe I est augmenté de 29% par rapport à 2018.

Une augmentation de 15 500€ en achat pour :

- La consommation de chauffage, + 7 000€ par rapport à 2018
- Les autres achats non stocks, +11 000€ par rapport à 2018 notamment pour faire les réfections des logements vacants et les diverses réparations en interne.

Les autres augmentations de dépenses au sein du groupe 1 se situent au niveau du remboursement des frais avec une augmentation de 13 610 € et au niveau des frais de télécommunication avec une hausse de 1 200€ des dépenses. L'augmentation des frais de télécommunication fait suite à l'installation de la WIFI au sein de la structure.

A noter une baisse de 1 700€ sur les autres prestations suite à l'arrêt de la prestation « Siel BLEU » remplacée par l'intervention de l'animatrice de la structure qui a suivi une formation en 2018 sur les activités physiques des séniors.

→ Le groupe II est en baisse de 1% par rapport à 2018 correspondant à un ajustement budgétaire.

→ Le groupe III est en augmentation de 20% suite à :

- Une augmentation de 4 100€ pour la maintenance en chauffage et pour les logiciels informatiques par rapport à 2018
- Une provision de 10 000 € pour les irrécouvrables
- Une provision de 15 000 € pour les charges sur les exercices antérieurs

▪ Recettes

Actuellement, la résidence ne peut exploiter que 55 des 60 logements existants.

Le tarif journalier « Loyer et Vie Sociale » reste identique en 2019 à celui de 2018, soit 22,98€. Il est prévu une réalisation de 17 725 journées, soit un taux d'occupation de 88.30% pour les 55 logements louables.

Les tarifs repas sont augmentés de 2% par rapport à 2018 pour le repas du midi et de 4% pour le repas du soir, aboutissant aux prix suivants pour 2019 :

- Pour le repas du midi : 8,05€
- Pour le repas du soir : 4,50€

Il est prévu une consommation de 10 454 repas du midi pour 2019, soit une moyenne de 28 repas/jour.

Il est prévu une consommation de 1 095 repas du soir pour 2019, soit une moyenne de 3 repas/jour.

La recette de la régie est estimée à 5 001.37€ soit une hausse par rapport aux années précédentes suite au bon fonctionnement de l'ouverture de la résidence aux personnes extérieures pour les anniversaires des résidents.

Le Forfait Autonomie est estimé à 22 184 € pour 2019.

Durant la durée des 5 ans du CPOM, le montant du forfait dépendance est fixé à 37 586.99 €.

Projets validés lors du séminaire

- Renover la résidence Guynemer et étudier la résidentialisation des Sorbiers
- Utiliser quelques logements pour permettre de créer des appartements thérapeutiques de coordination
- Réaliser un partenariat avec les services civiques afin de mettre en place des visites de courtoisie à nos résidents
- Répondre aux obligations de la loi du 2 janvier 2002 et redéfinir les fonctions nécessaires suite à l'évolution du public et la loi ASV

Section Fonctionnement

Au BP 2019, il n'est pas prévu d'investissement en particulier. Cette section pourra être revue lors de l'affectation du budget supplémentaire.

FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Dépenses de personnel (012)	191 502,63	180 599,22	185 360,81	186 576,48	211 256
Intérêts de la dette (66)					
Dotation aux amortissements (68)	5 486,08	19 701,00	3 875,00	4 466,39	3 797
Déficit reporté (820)	3 636,05				
Prélèvement pour investissement					
Autres dépenses	346 885,33	320 530,03	257 003,66	319 001,09	294 225
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	547 510,09	520 830,25	446 239,47	510 043,96	509 278

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Amortissement subv. & reprise provisions	532,57	-			
Participations des communes					
Subventions et Dotations (74)	4 346,77	-	13 918,10		22 460
Forfaits soins et dotations globales				23 668,89	
Produits des services et ventes diverses *	571 573,44	545 871,36	473 686,49	447 884,45	468 518
Excédent reporté (820)	3 636,05	32 578,76	57 625,46	104 348,97	
Autres recettes **		5,59	5 358,39	10 160,53	18 300
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	580 088,83	578 455,71	550 588,44	586 062,84	509 278

INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Déficit d'investissement reporté					
Frais extraordinaire (13)	532,57	-			
Remboursement de la dette (16)					
Dépenses d'équipement (20-21-23)		1 745,60	5 760,00		100 000
Travaux en cours (23) *					
Amort. Part construc (13 - 48)					
Intérêts courus non échus (168)					
Dépôts & Cautionnements	4 137,99	3 528,60	8 497,98	4 291,59	33 395
Autres dépenses					
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	4 670,56	5 274,20	14 257,98	4 291,59	133 395

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Excédent d'investissement reporté	147 575,48	153 093,80	170 864,10	162 575,42	
Subvention d'équipement (13)					
Participations reçues (10) *				944,87	
Emprunts (16)					96 203
Aliénations nettes					
Facturation de travaux (23)					
Virement et amortissement	5 486,08	3 701,00	3 875,00	4 466,39	3 797
Dépôts & Cautionnements	4 702,80	3 343,50	2 094,30	6 273,69	33 395
Intérêts courus non échus (1688)					
Autres recettes		16 000,00			
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	157 764,36	176 138,30	176 833,40	174 260,37	133 395

FOYER LOGEMENTS LES SORBIERS	SOLDES DE GESTION				
	2 014	2 015	2 016	2 017	BP 2018
Epargne brute	38 065	44 748	50 599	-47 533	3 797
Annuité/Rec R Fonctionnement	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Epargne brute/RRF	6,60%	8,20%	10,26%	-10,38%	0,75%

IX. BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE GUYNEMER

A. HISTORIQUE

1. EVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION

2013	2014	2015	2016	2017
100%	100%	96.85%	95.69%	94.81%

A partir de 2015, il est à noter une baisse constante de 1% du taux d'occupation de la structure s'expliquant par une baisse de l'attractivité des logements non remis en état après chaque départ.

Avant mai 2016, la remise en état des logements étaient à la charge du nouveau résident. Désormais, la structure présente au nouveau résident un logement remis en état et cette action rend les appartements plus attractifs. La remise en état des logements prend du temps et jouant ainsi sur l'actuelle baisse du taux d'occupation mais sera bénéfique pour la suite des années.

Sur les 5 dernières années, la résidence autonomie Guynemer n'a pas accueilli de personnes âgées bénéficiant de l'aide sociale.

2. EVOLUTION DU BUDGET EN FONCTIONNEMENT

	2013	2014	2015	2016	2017
RECETTES AVEC EXCEDENT	652 595.34 €	679 364.28 €	632 260.25 €	627 069.44 €	642 975.84 €
DEPENSES	646 357.80 €	566 541.05 €	601 301.48 €	602 511.78 €	573 661.98 €
RESULTAT EXERCICE SANS EXCEDENT	21 599.08 €	110 657.76 €	28 135.54 €	23 598.89 €	44 756.20 €
RESULTAT CUMULE	6 237.54 €	112 823.23 €	30 958.77 €	24 557.66 €	69 313.86 €

Ces 5 dernières années, la résidence autonomie Guynemer est excédentaire sur chacun de ces exercices montrant ainsi la viabilité de la structure.

3. EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES REPAS

ANNEES	2013	2014	2015	2016	2017
NB REPAS	20 641	19 679	19 695	12 402	15 193

Durant les cinq dernières années, la consommation des repas du midi a diminué au sein de la résidence. A noter une augmentation en 2017 par rapport à 2016, mais toujours en dessous des chiffres de 2013 à 2015.

4. TRAVAUX EFFECTUES ET CHANGEMENTS IMPORTANTS

2013	- Remplacement des boîtes aux lettres - Travaux de peinture et sol de la salle d'activité - Achat d'un lave-vaisselle
2014	- Aménagement de l'accueil : borne, mobilier
2015	- Remplacement étuve et friteuse cuisine - Diagnostic Amiante avant travaux - Remplacement des équipements d'entretien - Mise en place d'un logiciel qualité
2016	- Réaménagement du jardin central - Changements des rideaux : restaurants, accueil et salles d'activités

B. II – RESUME COMMISSION

Section Fonctionnement

▪ Dépenses

→ Pour 2019, le prévisionnel des dépenses au groupe I est augmenté de 12,13% par rapport à 2018.

Une augmentation de 12 300€ en achat pour :

- Les travaux de rafraîchissement des murs
- Le changement en LED du parc lumineux des parties communes

Les autres augmentations de dépenses au sein du groupe I se situent au niveau du remboursement des frais avec une augmentation de 14 155 € et au niveau des frais de télécommunication avec une hausse de 2 000€ des dépenses. L'augmentation des frais de télécommunication fait suite à l'installation de la WIFI au sein de la structure.

A noter une baisse de 5 000€ sur les autres prestations suite à l'arrêt de la prestation « Siel BLEU » remplacée par l'intervention de l'animatrice de la structure qui a suivi une formation en 2018 sur les activités physiques des séniors

→ Le groupe II est en augmentation de 2.8% par rapport à 2018 et correspond à l'évolution des charges de personnel et au recrutement à mi-temps soit d'un agent administratif soit d'un agent technique selon les études des devis pour l'intervention d'un prestataire externe pour les travaux et les besoins pour la réalisation des projets en administratif.

→ Le groupe III est en baisse de 9% suite à un réajustement du budget en location mobilière avec une baisse de 4 000€ par rapport à 2018 et à la baisse des études de 5 000€ par rapport à 2018.

▪ Recettes

Actuellement, la résidence ne peut exploiter que 59 des 60 logements existants.

Le tarif journalier « Loyer et Vie Sociale » reste identique en 2019 à celui de 2018, soit 22,50€. Il est prévu une réalisation de 20 805 journées soit un taux d'occupation de 96.6% pour les 59 logements louables.

Les tarifs repas sont augmentés de 2% par rapport à 2018 pour le repas du midi et de 4% pour le repas du soir, aboutissant aux prix suivants pour 2019 :

- Pour le repas du midi : 8,05€
- Pour le repas du soir : 4,50€

Il est prévu une consommation de 15 576 repas du midi pour 2019, soit une moyenne de 42 repas/jour.

La recette de la régie est estimée à 6 000€ soit une hausse par rapport aux années précédentes car l'établissement souhaite ouvrir davantage la structure aux personnes extérieures.

La recette de la location de garage est estimée à 1 400 €.

Le forfait autonomie est estimé à 22 923 € pour 2019.

Le forfait dépendance couvre 30% de la rémunération des agents de service.

Durant la durée des 5 ans du CPOM, le montant du forfait dépendance est fixé à 39 242.86€.

Section d'investissement

Dans le cadre de l'étude des travaux de rénovation de la résidence Guynemer, nous réservons pour 2019 des dépenses d'investissement à hauteur de 46 200€ pour l'assistance maîtrise d'ouvrage.

Les autres dépenses prévisionnelles en investissement sont :

- L'achat d'un véhicule pour le transport des résidents pour 7 500€
- Le remplacement du logiciel métier pour 13 000€
- L'achat de matériel de cuisine pour 4 800€
- Le changement du mobilier (tables et chaises) dans la résidence pour 17 000€
- Le remplacement de la porte d'entrée pour 15 000€

FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Dépenses de personnel (012)	224 155,48	238 735,54	259 738,62	258 765,18	302 519
Intérêts de la dette (66)	11 983,91	8 978,46	7 592,58	6 306,74	5 404
Dotations aux amortissements (68)	47 327,17	44 590,20	44 120,37	39 163,95	40 051
Déficit reporté (820)					
Prélèvement pour investissement					
Autres dépenses	283 074,49	308 997,28	291 060,21	269 426,11	321 545
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	566 541,05	601 301,48	602 511,78	573 661,98	669 519

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Amortissement subv. & reprise provisions	2 431,44	2 032,65	2 032,65	2 032,65	2 033
Participations des communes					
Subventions et Dotations (74)	1 547,81	5 316,58	18 819,72	1 246,71	21 427
Forfaits soins et dotations globales				22 460,00	
Produits des services et ventes diverses *	668 292,87	618 516,03	602 204,18	588 119,18	626 344
Excédent reporté (820)	2 165,47	2 823,23	958,77	24 557,66	
Autres recettes **	4 926,69	3 571,76	3 054,12	4 559,64	19 715
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	679 364,28	632 260,25	627 069,44	642 975,84	669 519

INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Déficit d'investissement reporté					
Frais extraordinaire (13)					
Remboursement de la dette (16)	33 544,85	33 544,85	33 544,85	33 544,85	33 552
Dépenses d'équipement (20-21-23)	8 381,34	3 612,00	-	-	169 500
Travaux en cours (23) *					
Amort. subventions (13 - 48)	2 431,44	2 032,65	2 032,65	2 032,65	2 033
Intérêts courus non échus (168)					
Dépôts & Cautionnements	2 478,47	3 430,62	16 991,36	6 223,20	33 825
Autres dépenses					
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	46 836,10	42 620,12	52 568,86	41 800,70	238 910

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Excédent d'investissement reporté	58 956,52	72 338,06	194 796,22	230 149,84	
Subvention d'équipement (13)					
Participations reçues (10) *	7 044,97	111 320,98	30 592,51		27 064
Emprunts (16)					137 970
Aliénations nettes					
Facturation de travaux (23)					
Virement et amortissement	47 327,17	44 590,20	44 120,37	39 163,95	40 051
Dépôts & Cautionnements	5 845,50	9 167,10	13 209,60	5 438,58	33 825
Intérêts courus non échus (1688)					
Autres recettes					
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	119 174,16	237 416,34	282 718,70	274 752,37	238 910

FOYER LOGEMENTS GUYNEMER	SOLDES DE GESTION				
	2 014	2 015	2 016	2 017	BP 2018
Epargne brute	154 247	67 409	64 118	60 213	20 336
Annuité/Rec R Fonctionnement	6,76%	6,81%	6,61%	6,70%	6,00%
Epargne brute/RRF	22,90%	10,80%	10,30%	10,12%	3,13%

X. BUDGETS ANNEXES EHPAD F. DEGEORGE ET MARIE CURIE

A. HISTORIQUE

Les EHPAD du SIVOM du béthunois, se sont engagés en 2015 à travers leur projet d'établissement jusque 2020, à proposer des actions et des services de qualité pour satisfaire les besoins de nos résidents.

Pour cela des actions "numérique" ont vu ou vont voir le jour prochainement dans les EHPAD avec notamment l'installation d'un cyber espace au sein de l'EHPAD Marie Curie depuis 2016, l'installation d'une borne interactive sur l'EHPAD F.Degeorge en 2019, et la mise en place de tablettes connectées pour le personnel soignant en 2019 pour les deux EHPAD. L'installation du WIFI dans les établissements en novembre 2018, permet à nos résidents de rester en contact avec les proches luttant ainsi contre la solitude et la distance parfois cafardeuse pour certaines personnes âgées. Des ateliers "l'utilisation du numérique" seront mis en place début d'année 2019 pour initier l'univers du numérique et le net à nos seniors.

Concernant les soins, la mise en place de l'externalisation des médicaments, prévue pour la fin du 1er semestre 2019, sécurisera le circuit des médicaments au sein de nos établissements, mais aussi permettra de réduire nos stocks, et surtout apportera un gain de temps estimé à 40 min par jour pour les infirmiers, temps qui pourra être bien entendu consacré auprès de nos pensionnaires.

L'EHPAD F.Degeorge, sélectionné en décembre 2017 par l'ARS, poursuit le projet d'astreinte mutualisé des infirmiers auprès de 3 EHPADs autour du secteur du Béthunois, la mise en place est prévue pour Janvier 2019, l'astreinte est quant à elle en application sur nos 2 EHPAD depuis 2015.

Courant 2020, un projet de télémédecine sera en réflexion, permettant aux établissements, d'améliorer la continuité des soins de nos résidents, de proposer aux professionnels de santé une meilleure accessibilité et une rapidité d'exécution dans les actes médicaux.

Les services de notre psychologue sont proposés depuis septembre 2017 dans les deux EHPAD, rôle important, car malheureusement aujourd'hui, les résidents entrant à l'EHPAD ne le font pas par "envie" mais plutôt par sécurité, le changement de mode de vie peut être une épreuve difficile pour nos seniors, surtout quand ils n'ont jamais été habitués à vivre en collectivité. Des conventions avec des services de soins ont été formalisées, notamment avec l'HAD.

Concernant les services hôteliers, l'ouverture de la blanchisserie en 2013 de l'EHPAD F. Degeorge, permet aux résidents de l'EHPAD Marie Curie depuis 2018, un service supplémentaire, de qualité supérieure et à un prix plus attractif.

De petites attentions sont proposées le jour des anniversaires des résidents : carte sur le plateau du déjeuner, rose ...

"La parole à nos résidents", le CVS en application dans nos EHPAD rencontre un vif succès, avec une forte hausse de participants, et un bilan plutôt satisfaisant des actions mises en place et construites ensemble. Les animations en extérieur ont été multipliées, nous travaillons de plus en plus en partenariat, avec notamment les écoles, crèches, associations artistiques ... nous aimons aussi faire témoigner nos résidents, par exemple en octobre 2018, l'EHPAD F Degeorge, a inauguré au sein de ses locaux, l'exposition des archives du beffroi de Béthune où les résidents ont travaillé pendant plusieurs mois par des ateliers en collaboration avec les archives de Béthune à cette manifestation, L'expérience et l'histoire de nos résidents sont importantes et nous aimons les écouter car ce sont eux à qui l'on doit la richesse culturelle et l'histoire de notre PAYS.

L'ouverture sur l'extérieur, depuis 2015, l'EHPAD Degeorge, propose aux personnes âgées de plus de 60 ans, un accueil de 15 jours maximum, permettant de soulager un aidant proche en détresse suite à la fatigue ou

à une hospitalisation, ou simplement, à héberger ces résidents 'temporaires' en situation de détresse sociale, et ayant besoin d'un accompagnement social. A ce jour, nous avons accueilli 39 personnes âgées.

Enfin, la formation d'un agent SSIAP mutualisé en 2017 pour les 2 EHPAD, est essentielle pour garantir la sécurité de nos établissements, n'oublions pas que nous hébergeons des personnes fragiles et ayant confiance en nous.




Les EHPADs sont soumis à la démarche qualité, l'évaluation externe ayant eu lieu en 2015, nous entrons donc prochainement, sur l'évaluation interne au sein des services. Le but ? se questionner sur nos pratiques, se remettre en question, et proposer des actions visant à améliorer notre fonctionnement tout en impliquant le personnel, les résidents et les familles.

Concernant le personnel, depuis plusieurs années, la hausse des arrêts de travail demande aux établissements d'employer de plus en plus de remplaçants, cependant le manque de financement demande aux EHPAD de faire des choix, les dépenses en matière de fournitures et d'entretien du bâtiment diminuent. La mise en place de l'EPRD en 2017, demande aux EHPAD une gestion plus drastique des dépenses, qui oblige les établissements à pénaliser certaines dépenses qui sont pourtant essentielles pour les établissements, l'objectif souhaité est d'être à l'équilibre, cependant nous n'arrivons pas à atteindre cet objectif pour les 2 EHPAD. L'intervention d'un cabinet d'expertise en 2019 pourra nous aider à réfléchir à une nouvelle organisation de travail, être performant en rationalisant les coûts.

Les dépenses et recettes sont présentées de manière équilibrée. Cependant, la contrainte budgétaire forte imposée par les Autorités Tarifaires (ARS- Conseil Départemental) amène l'EHPAD à se repositionner autour d'actions permettant de maîtriser les dépenses : en renégociant les marchés, en investissant pour faire baisser les coûts de location, en envisageant une autre organisation de travail ; l'enjeu étant de maintenir un niveau de qualité au sein des établissements...

B. BUDGET EHPAD F. DEGEORGE

Suite aux travaux d'extension-réhabilitation de l'EHPAD Frédéric DEGEORGE, l'établissement peut accueillir, depuis le 14 novembre 2013, 117 résidents répartis de la façon suivante :

-  60 lits EHPAD Frédéric DEGEORGE
-  15 lits en UVA
-  42 lits dans l'extension Sully

L'établissement est habilité à l'aide sociale et conventionné avec la Caisse d'Allocations Familiales (Allocation Logement, Aide Personnalisée au Logement).

L'expérimentation du dispositif d'accueil d'urgence sociale se poursuit en 2019. A la date du 1er novembre 2018, 39 personnes ont été accueillies au sein de l'EHPAD Frédéric DEGEORGE, et ce, depuis le lancement du dispositif, en janvier 2015.

Section fonctionnement

Pour 2019, le budget est basé sur 41 850 jours, soit un taux d'occupation à atteindre de 98 %. Le montant prévisionnel se porte à 2 696 228.42€.

Le taux d'occupation à atteindre par rapport à 2018 reste inchangé (pour mémoire 2017 : 97.36 %). Il est actuellement à 96 % au 31 octobre 2018.

➤ Dépenses

Au groupe I : dépenses prévisionnelles : 888 818 €

Une inflation de 1.5% a été prise en compte pour les fournitures récurrentes, notamment les charges concernant l'énergie (en particulier le chauffage), l'alimentation, les frais de télécommunication (connexion Wifi), les prestations blanchisserie (linge plat).

Les remboursements de frais en hausse (4.08%) sont induits par le renfort en personnel au sein des services supports afin de rendre plus efficiente l'organisation des services. Des frais de structure supplémentaires liés à la mutualisation de postes au sein du Pôle Solidarité santé ont également été estimés à hauteur de 76 068€.

Au groupe II : dépenses prévisionnelles : 1 216 407 €

Les dépenses de personnel comprennent une augmentation de 1.8 % par rapport à 2018. La pérennisation de certains emplois précaires permettra la titularisation de 2 agents à temps complet et de deux agents à 75 %.

Le service maintient l'assurance statuaire mis en place en 2018 afin de compenser les dépenses liées à l'absentéisme, pour un coût de 27 000€.

Certains agents mutualisés ont été retirés des effectifs puisqu'ils font l'objet d'un basculement vers le Pôle Solidarité (frais de structure en groupe 1).

Au groupe III : dépenses prévisionnelles : 591 003.42 €

Le coût de l'augmentation des charges concernant l'entretien du bâtiment et les locations mobilières a été pris en compte pour le budget.

On note une baisse de 16 986.66€ en dotations d'amortissements et en intérêts.

Le coût de l'évolution concernant notre logiciel métier ainsi que l'achat de licences pour les tablettes connectées, et l'hébergement externalisé (11 000€) n'ont pas été pris en compte à l'Hébergement, et feront l'objet d'une demande de mesure nouvelle en soin.

➤ Recettes

Le montant prévisionnel des recettes se porte à 2 696 228.42€.

Le tarif journalier d'hébergement pour 2018 a été fixé par le Conseil Départemental à 60.31€, avec un taux d'évolution unique de 0% par rapport à 2017.

Néanmoins, une inflation attendue de 1.49 % en 2019 a été prise en compte dans le tarif journalier. En effet, bien que cette dernière mesure n'ait pas été actée dans la convention tripartite, elle permet d'attirer l'attention des Autorités de Tarification sur le fait que le budget ne peut être établi sans tenir compte des augmentations liées aux contraintes inflationnistes (dépenses de fonctionnement, de personnel...). Le tarif journalier se porterait donc à 61.215€.

Les recettes en atténuation sont, quant à elles estimées à 134 373.58€, intégrant notamment les remboursements liés à l'assurance maladie.

➤ Section investissement (en 2019 : 124 996 €)

A la mise aux normes en matière d'incendie, de prévention légionnelle, à l'acquisition d'un groupe électrogène, à l'installation de climatiseurs dans les petits salons de l'Allée du courant Saint Martin, mais aussi la mise aux normes de la blanchisserie. Ces dépenses correspondent également aux travaux dans le cadre de la mise en place du Projet d'Établissement 2016-2020 : la vidéosurveillance, l'installation d'un cyber-espace et l'achat d'une borne d'informations interactive pour les résidents.

Projets validés lors du séminaire

- Fusionner les 2 EHPAD(s)
- Créer une offre d'accueil temporaire (2 à 4 chambres)
- Finaliser le projet d'externalisation des médicaments
- Créer un pool de remplacement interne
- Faire don de la parole aux résidents via une borne interactive et un cyber espace
- Ouvrir des places pour les personnes âgées en situation de handicap
- Créer un jardin thérapeutique
- Mise en place de bloc de jardinage au sein des EHPAD(s)

FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Dépenses de personnel (012)	2 889 148,82	2 967 270,77	3 233 504,34	3 230 080,53	3 235 140
Intérêts de la dette (66)	117 129,79	95 335,74	80 176,33	71 746,99	68 424
Dotation aux amortissements (68)	398 526,57	408 341,47	391 527,48	492 621,78	384 980
Déficit reporté (820)	61 961,59	157 952,03	293 233,04	359 617,97	
Prélèvement pour investissement					
Autres dépenses	1 487 342,02	1 520 422,10	1 479 186,11	1 349 053,50	1 472 628
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	4 954 108,79	5 149 322,11	5 477 627,30	5 503 120,77	5 161 172

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Amortissement subv. & reprise provisions	131 680,06	110 805,63	64 413,60	130 991,46	64 319
Participations des communes					
Subventions et Dotations (74) *	28 778,72	40 329,99	69 262,62	69 323,95	21 534
Forfaits soins et dotations globales	1 561 817,21	2 147 872,74	2 182 677,30	2 201 846,30	2 456 347
Produits des services et ventes diverses	3 153 057,12	2 854 651,66	2 810 843,85	2 729 357,59	2 600 672
Excédent reporté (820)	384 826,91	255 884,05	569 182,51	591 566,62	
Autres recettes	11 880,79	15 727,51	13 196,07	27 186,31	18 300
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	5 272 040,81	5 425 271,58	5 709 575,95	5 750 272,23	5 161 172

INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Déficit d'investissement reporté					
Frais extraordinaire (13)					
Remboursement de la dette (16)	205 747,83	198 205,27	194 224,33	190 574,61	182 982
Dépenses d'équipement (20-21-23)	1 453 511,52	17 994,17	32 252,64	18 951,36	315 110
Travaux en cours (23) *					
Amort. part. construct (13 - 48)	131 680,06	110 805,63	64 413,60	130 991,46	64 319
Intérêts courus non échus (168)					
Dépôts & Cautionnements	38 682,90	41 715,70	56 921,50	70 443,00	204 849
Autres dépenses					
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 829 622,31	368 720,77	347 812,07	410 960,43	767 260

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Excédent d'investissement reporté	115 141,39	525 583,06	943 797,53	1 091 067,72	
Subvention d'équipement (13)	129 093,44		9 089,40		
Participations reçues (10) *	428 938,14	322 341,97	1 576,68	3 545,47	50 950
Emprunts (16)	21 180,00				126 481
Aliénations nettes	1 212 023,23				
Facturation de travaux (23)					
Virement et amortissement	394 970,51	408 341,47	391 527,48	392 621,78	384 980
Dépôts & Cautionnements	50 302,60	56 251,80	92 888,70	75 862,80	204 849
Intérêts courus non échus (1688)				100 000,00	
Autres recettes	3 556,06				
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	2 355 205,37	1 312 518,30	1 438 879,79	1 663 097,77	767 260

EHPAD FREDERIC DEGEORGE	SOLDES DE GESTION				
	2 014	2 015	2 016	2 017	BP 2018
Epargne brute	364 815	558 919	278 264	438 501	363 446
Annuité/Rec R Fonctionnement	6,65%	5,71%	5,41%	7,12%	4,89%
Epargne brute/RRF	7,51%	10,87%	5,49%	8,62%	7,07%

C. BUDGET EHPAD M. CURIE

Pour 2019, le budget est basé sur 21 680 jours, soit un taux d'occupation à atteindre de 98.90 %. Le montant prévisionnel se porte à 1 371 846,11 €.

Section fonctionnement

- Dépenses

Au groupe I : dépenses prévisionnelles : 465 215,00 €

Une inflation de 0.5% a été prise en compte pour les fournitures récurrentes, notamment les charges concernant l'énergie, l'alimentation, les frais de télécommunication (connexion Wifi).

Les remboursements de frais en hausse sont induits par le renfort en personnel au sein des services supports afin de rendre plus efficiente l'organisation des services. Des frais de structure supplémentaires liés à la mutualisation de postes au sein du Pôle Solidarité Santé ont été également estimés à hauteur de 60 300 €.

Au groupe II : dépenses prévisionnelles : 691 923.23 €

Les dépenses de personnel comprennent une augmentation de 1.5 % par rapport à 2018. La pérennisation de certains emplois précaires permettra la titularisation d'un agent à temps complet et d'un agent à 75%. Le service maintient l'assurance statutaire mis en place en 2018 afin de compenser les dépenses liées à l'absentéisme.

Certains agents mutualisés ont été retirés des effectifs puisqu'ils font l'objet d'un basculement vers le Pôle Solidarité (frais de structure en groupe 1).

Au groupe III : dépenses prévisionnelles : 214 707.88 €

Le coût de l'augmentation des charges concernant l'entretien du bâtiment et les locations mobilières a été pris en compte pour le budget.

Le coût de l'évolution concernant notre logiciel métier ainsi que l'achat de licences pour les tablettes connectées, et l'hébergement externalisé 11 000 € a également été pris en compte.

- Recettes

Le montant prévisionnel des recettes se porte à 1 371 846,11€.

Le tarif journalier d'hébergement pour 2018 a été fixé par le Conseil Départemental à 59.91€, avec un taux d'évolution unique de 0.5% par rapport à 2017.

Néanmoins, une inflation attendue de 2 % en 2019 a été prise en compte dans le tarif journalier. En effet, bien que cette dernière mesure n'ait pas été actée dans la convention tripartite, elle permet d'attirer l'attention des Autorités de Tarification sur le fait que le budget ne peut être établi sans tenir compte des augmentations liées aux contraintes inflationnistes (dépenses de fonctionnement, de personnel...). Le tarif journalier se porterait donc à 60.62€.

Section investissement (en 2019 : 200 760 €)

- Mise aux normes en matière d'incendie, de défaillances électriques, de prévention légionnelle et d'agenda d'accessibilité (PMR), obligatoire pour l'établissement,

- Travaux dans le cadre de la mise en place du Projet d'Établissement 2016-2020 s'appuyant sur l'innovation et le développement durable (le système appel malade, WIFI, vidéosurveillance, climatisation de l'Unité de vie Alzheimer, éclairage en LED...).

Projets validés lors du séminaire

- Fusionner les 2 EHPAD(s)
- Créer une offre d'accueil temporaire (2 à 4 chambres)
- Finaliser le projet d'externalisation des médicaments
- Créer un pool de remplacement interne
- Faire don de la parole aux résidents via une borne interactive et un cyber espace
- Ouvrir des places pour les personnes âgées en situation de handicap
- Créer un jardin thérapeutique
- Mise en place de bloc de jardinage au sein des EHPAD(s)

FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Dépenses de personnel (012)	1 684 561,32	1 832 722,59	1 808 657,07	1 863 561,15	1 839 251
Intérêts de la dette (66)	52 468,95	46 575,81	40 112,41	34 018,61	27 893
Dotation aux amortissements (68)	117 854,23	115 447,22	114 807,88	113 648,79	111 588
Déficit reporté (820)	125 502,29	216 925,11	304 357,32	396 721,82	
Prélèvement pour investissement					
Autres dépenses	596 740,09	663 536,85	620 775,33	613 848,07	621 738
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 577 126,88	2 875 207,58	2 888 710,01	3 021 798,44	2 600 470

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Amortissement subv. & reprise provisions	1 667,94	1 320,71	61,13	4,00	
Participations des communes					
Subventions et Dotations (74) *	8 136,54	26 455,60	33 607,63	20 729,62	9 794
Forfaits soins et dotations globales	792 491,59	780 443,00	1 059 547,19	1 103 432,53	1 249 117
Produits des services et ventes diverses	1 594 418,83	1 728 385,73	1 405 812,89	1 382 739,15	1 316 459
Excédent reporté (820)	91 222,17	99 667,52	92 372,94	127 790,88	
Autres recettes	1 932,22	26 950,64	20 322,83	19 063,18	25 100
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	2 489 869,29	2 663 223,20	2 611 724,61	2 653 759,36	2 600 470

INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Déficit d'investissement reporté					
Frais extraordinaire (13)					
Remboursement de la dette (16)	125 954,40	140 705,63	132 804,16	131 130,05	132 853
Dépenses d'équipement (20-21-23)	25 920,56	28 527,35	8 495,49	12 214,79	440 110
Travaux en cours (23) *					
Amort. part. construct (13 - 48)	1 667,94	1 320,71	61,13		
Intérêts courus non échus (168)					
Dépôts & Cautionnements	24 957,10	24 647,76	10 399,25	31 262,23	90 425
Autres dépenses					
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	178 500,00	195 201,45	151 760,03	174 607,07	663 388

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Excédent d'investissement reporté	30 688,42	63 339,23	32 038,04	17 203,57	
Subvention d'équipement (13)					
Participations reçues (10) *	1 758,98	24 085,34	4 297,68	18 000,33	71 850
Emprunts (16)	65 800,00				389 525
Aliénations nettes					
Facturation de travaux (23)					
Virement et amortissement	117 854,23	115 447,22	114 807,88	113 648,79	111 588
Dépôts & Cautionnements	25 737,60	24 367,70	17 820,00	35 748,00	90 425
Intérêts courus non échus (1688)					
Autres recettes					
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	241 839,23	227 239,49	168 963,60	184 600,69	663 388

EHPAD MARIE CURIE	SOLDES DE GESTION				
	2 014	2 015	2 016	2 017	BP 2018
Epargne brute	56 740	-5 735	16 199	-6 189	101 794
Annuité/Rec R Fonctionnement	7,46%	7,38%	6,96%	6,59%	6,20%
Epargne brute/RRF	2,37%	-0,23%	0,65%	-0,25%	3,93%

XI. BUDGET CREMATORIUM

Pour 2019, une nouvelle organisation du temps de travail avec des plages horaires élargies pourra être mise en place avec l'intégration d'un agent à temps partiel. L'augmentation avérée des recettes pourra permettre d'étudier la possibilité de passer à un temps plein.

Les objectifs budgétaires pour 2019 -2021 :

Augmentation des recettes par la réorganisation des plages horaires d'ouverture (1 crémation supplémentaire par jour représenterait une augmentation de 125 000 annuellement) avec la possibilité de baisser à terme les tarifs et être plus compétitifs dans le secteur.

FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Dépenses de personnel (012)	179 550,70	135 375,15	162 871,38	148 718,78	170 435
Intérêts de la dette (66)	16 249,36	12 931,42	9 569,82	12 267,16	53 130
Dotation aux amortissements (68)	92 413,72	86 620,83	85 201,30	84 633,13	77 172
Déficit reporté (820)					
Prélèvement pour investissement					158 002
Autres dépenses	273 649,10	106 651,68	438 372,54	247 628,67	288 845
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	561 862,88	341 579,08	696 015,04	493 247,74	747 584

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Amortissement subv. & reprise provisions	11 433,68	11 433,68	11 433,68	11 433,68	11 434
Participations des communes					
Subventions et Dotations (74) *					
Forfaits soins et dotations globales					
Produits des services et ventes diverses	533 777,58	580 253,00	577 937,33	405 914,17	735 880
Excédent reporté (820)	342 220,63	259 867,39	459 012,22	297 669,30	
Autres recettes	261,43	271,03	261,13	697,51	270
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	887 693,32	851 825,10	1 048 644,36	715 714,66	747 584

INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	DEPENSES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Déficit d'investissement reporté	8 837,70			30 642,44	
Frais extraordinaire (13)					
Remboursement de la dette (16)	121 115,77	126 420,95	128 727,64	115 078,33	223 740
Dépenses d'équipement (20-21-23)	52 963,24	9 430,00	81 081,68	1 747 351,64	387 000
Travaux en cours (23) *					
Amort. part. construct (13 - 48)	11 433,68	11 433,68	11 433,68	11 433,68	11 434
Intérêts courus non échus (168)					
Dépôts & Cautionnements					
Autres dépenses					
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	194 350,39	147 284,63	221 243,00	1 904 506,09	622 174

RUBRIQUES	RECETTES				
	2014	2015	2016	2017	BP 2018
<i>(hors prestations internes)</i>					
Excédent d'investissement reporté		48 866,21	54 165,46		
Subvention d'équipement (13)					
Participations reçues (10) *	22 802,88	65 963,05	51 233,80	54 960,02	
Emprunts (16)	128 000,00			1 734 000,00	387 000
Aliénations nettes					
Facturation de travaux (23)					
Virement et amortissement	92 413,72	86 620,83	85 201,30	84 633,13	235 174
Dépôts & Cautionnements					
Intérêts courus non échus (1688)					
Autres recettes					
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	243 216,60	201 450,09	190 600,56	1 873 593,15	622 174

CREMATORIUM	SOLDES DE GESTION				
	2 014	2 015	2 016	2 017	BP 2018
Epargne brute	76 024	336 999	-21 182	9 431	235 174
Annuité/Rec R Fonctionnement	25,18%	23,54%	23,45%	30,46%	37,04%
Epargne brute/RRF	13,94%	56,93%	-3,59%	2,26%	31,46%

XII. DETTE

Les caractéristiques de la dette.

Synthèse de votre dette au 31/12/2018 (avec dérivés)

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
26 157 501 €	2,50%	16 ans et 8 mois	8 ans et 10 mois	66

Etat généré au 31/12/2018

Dettes par nature

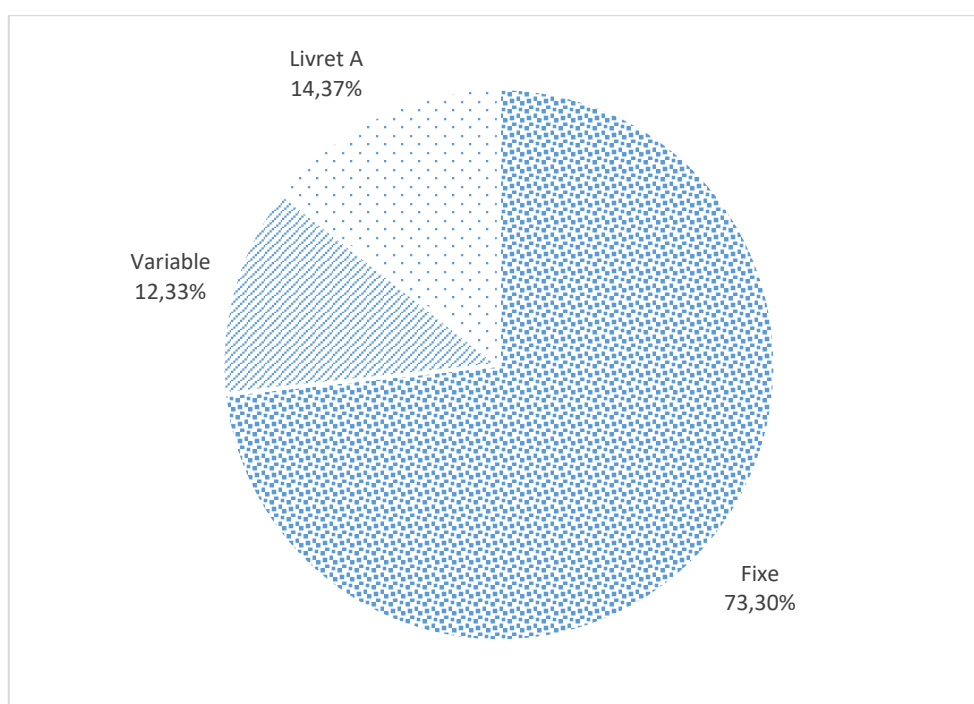
	Nombre de lignes	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen
Emprunts	66	26 157 501 €	2,50%
Total dette	66	26 157 501 €	2,50%

Etat généré au 31/12/2018

Dettes par type de risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	19 172 222 €	73,30%	3,04%
Variable	3 226 138 €	12,33%	0,15%
Livret A	3 759 142 €	14,37%	1,76%
Ensemble des risques	26 157 501 €	100,00%	2,50%

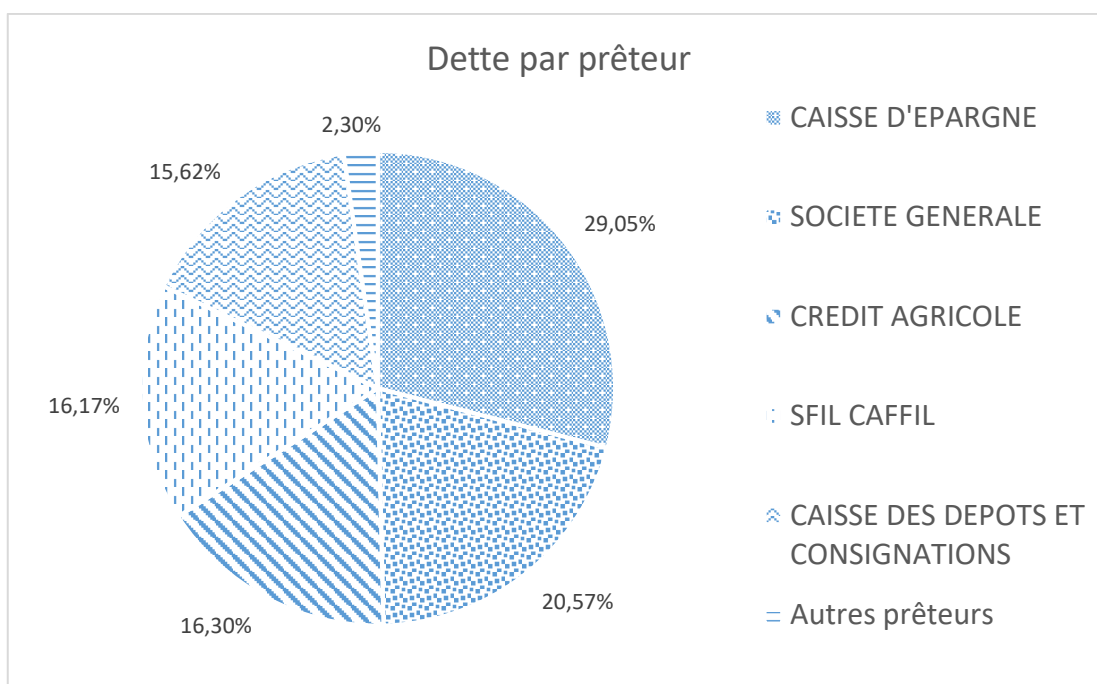
Etat généré au 31/12/2018



Dette par prêteur

Prêteur	CRD	% du CRD
CAISSE D'EPARGNE	7 598 003 €	29,05%
SOCIETE GENERALE	5 380 170 €	20,57%
CREDIT AGRICOLE	4 263 282 €	16,30%
SFIL CAFFIL	4 228 452 €	16,17%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 086 769 €	15,62%
Autres prêteurs	600 825 €	2,30%
Ensemble des prêteurs	26 157 501 €	100,00%

Etat généré au 31/12/2018

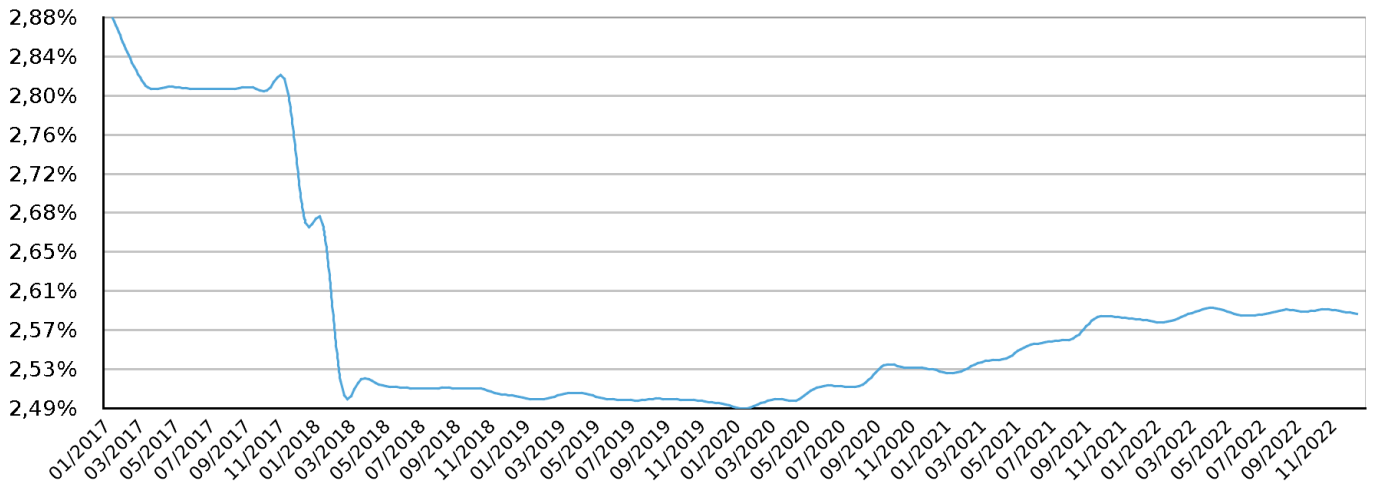


Dette par année

	2018	2019	2020	2021	2022	2027
Encours moyen	26 880 534,58 €	25 154 249,69 €	23 295 796,02 €	21 502 418,94 €	19 812 262,53 €	12 422 533,24 €
Capital payé sur la période	1 746 034,88 €	1 874 748,30 €	1 834 277,09 €	1 738 465,56 €	1 672 988,36 €	1 377 493,06 €
Intérêts payés sur la période	654 092,48 €	642 302,82 €	590 740,50 €	555 670,37 €	522 231,42 €	347 772,41 €
Taux moyen sur la période	2,48%	2,47%	2,49%	2,53%	2,56%	2,70%

Etat généré au 31/12/2018

Evolution annuelle du taux moyen (en %)

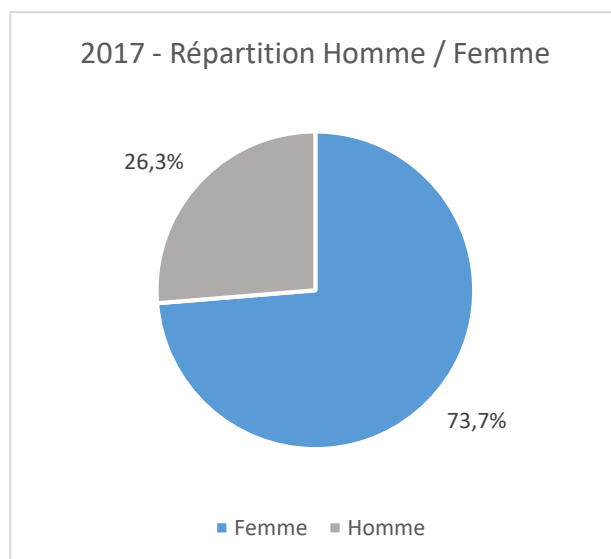


XIII. STRUCTURE DES EFFECTIFS

* Les données 2017 sont celles au 30 juin 2017

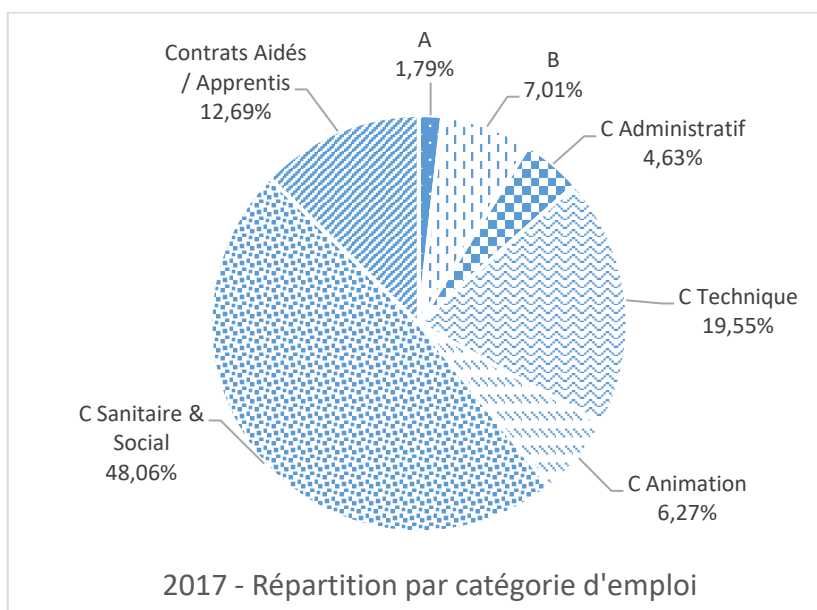
Répartition Homme / Femme

	2015	2016	2017
Femme	73,9%	72,6%	73,7%
Homme	26,1%	27,4%	26,3%



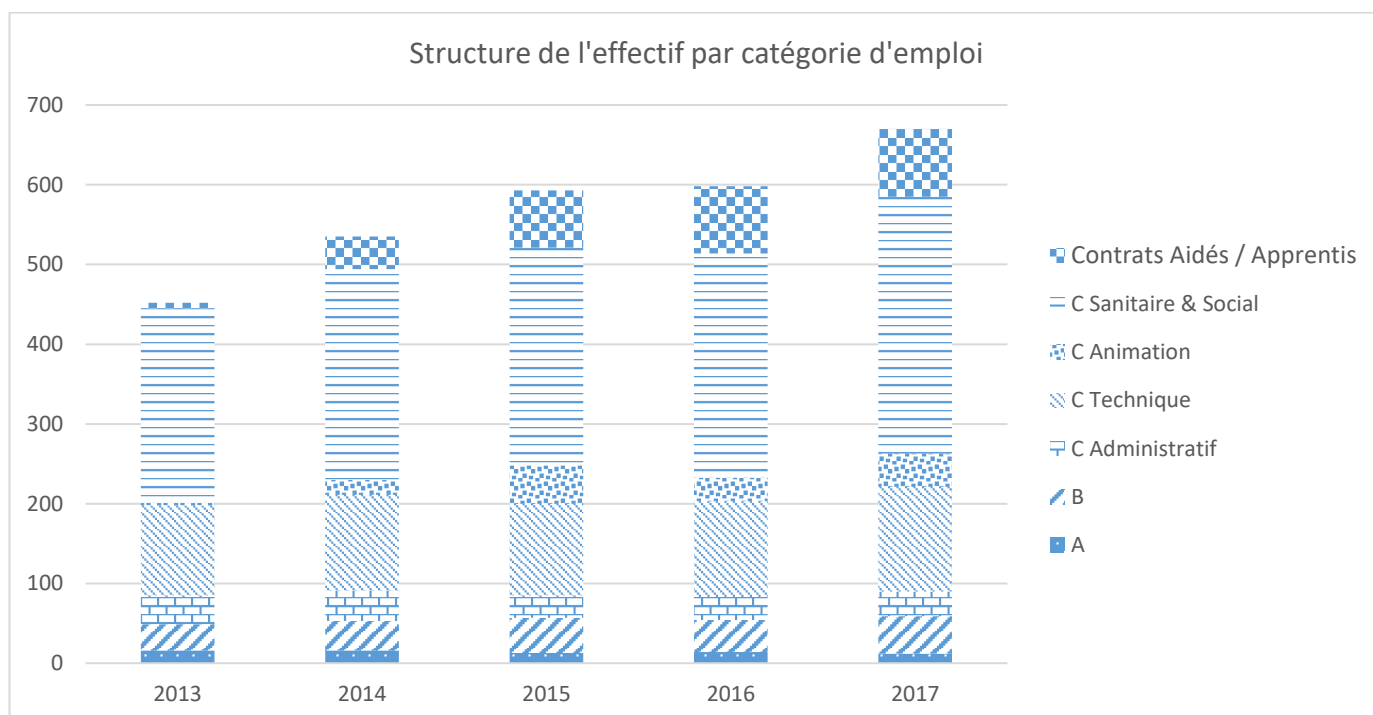
Structure de l'effectif par catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	2013	2014	2015	2016	2017
A	3,54%	2,99%	2,19%	2,34%	1,79%
B	7,30%	6,92%	7,42%	6,69%	7,01%
C Administratif	7,96%	7,10%	4,72%	4,85%	4,63%
C Technique	25,00%	22,43%	19,39%	20,07%	19,55%
C Animation	0,66%	3,55%	8,09%	5,02%	6,27%
C Sanitaire & Social	53,98%	49,35%	46,04%	46,99%	48,06%
Contrats Aidés / Apprentis	1,55%	7,66%	12,14%	14,05%	12,69%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%



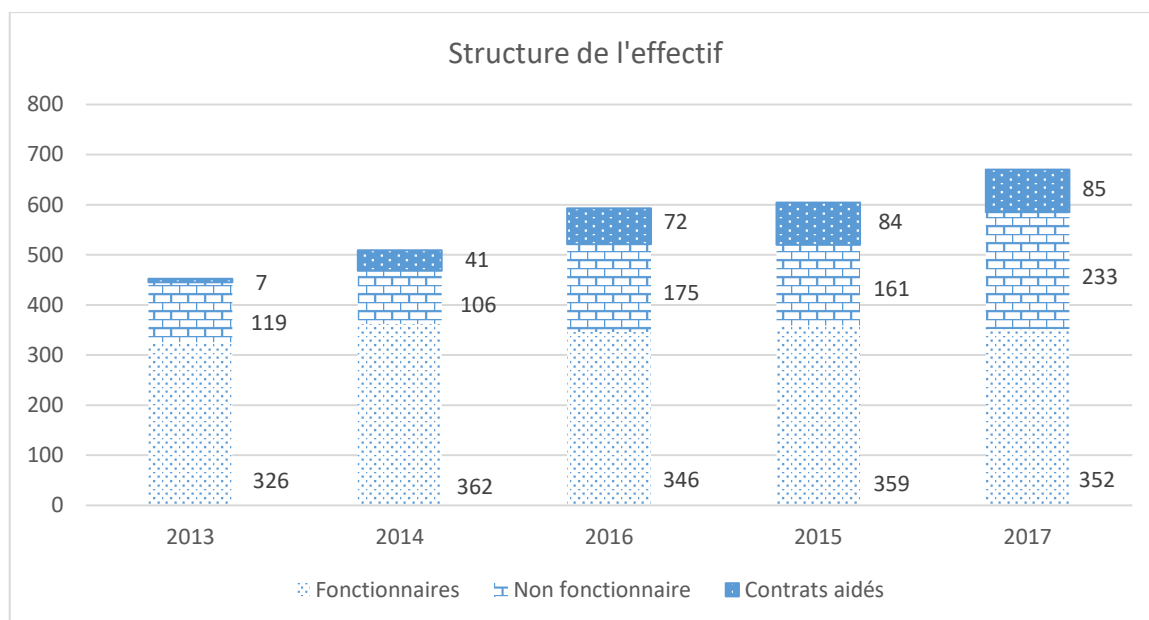
Evolution de la structure de l'effectif par catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	2013	2014	Evol 13/14	2015	Evol 14/15	2016	Evol 15/16	2017	Evol 16/17
A	16	16	0,00%	13	-18,75%	14	7,69%	12	-7,69%
B	33	37	12,12%	44	18,92%	40	-9,09%	47	6,82%
C Administratif	36	38	5,56%	28	-26,32%	29	3,57%	31	10,71%
C Technique	113	120	6,19%	115	-4,17%	120	4,35%	131	13,91%
C Animation	3	19	533,33%	48	152,63%	30	-37,50%	42	-12,50%
C Sanitaire & Social	244	264	8,20%	273	3,41%	281	2,93%	322	17,95%
Contrats Aidés / Apprentis	7	41	485,71%	72	75,61%	84	16,67%	85	18,06%
Total	452	535	18,36%	593	10,84%	598	0,84%	670	12,98%



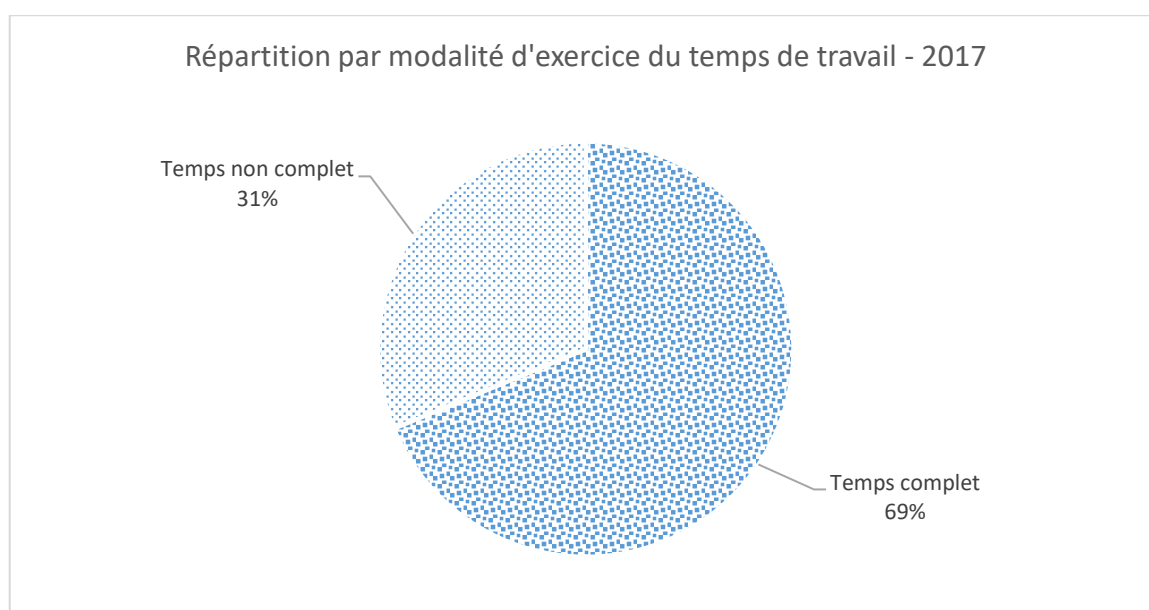
Répartition fonctionnaire / non fonctionnaire / Emplois aidés

	2013	2014	Evol 13/14	2015	Evol 14/15	2016	Evol 15/16	2017	Evol 16/17
Nombre total d'agents	452	509	<i>12,61%</i>	593	<i>16,50%</i>	604	<i>1,85%</i>	670	<i>10,93%</i>
dont fonctionnaires	326	362	<i>11,04%</i>	346	<i>-4,42%</i>	359	<i>3,76%</i>	352	<i>-1,95%</i>
dont non fonctionnaires	119	106	<i>-10,92%</i>	175	<i>65,09%</i>	161	<i>-8,00%</i>	233	<i>44,72%</i>
dont contrats aidés	7	41	<i>485,71%</i>	72	<i>75,61%</i>	84	<i>16,67%</i>	85	<i>1,19%</i>



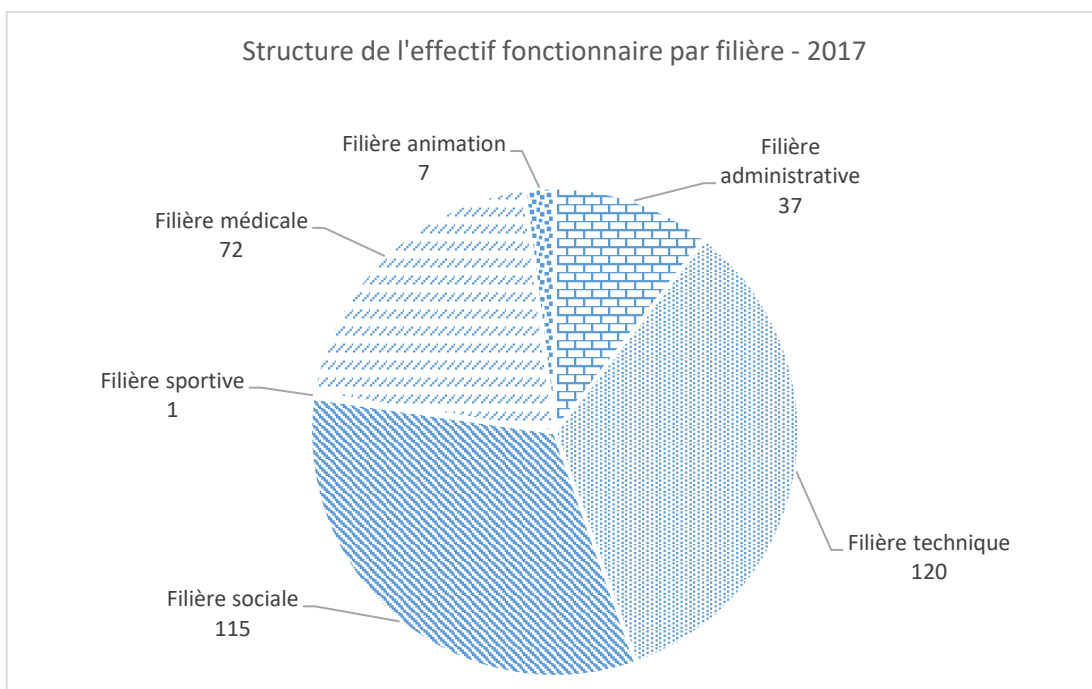
Répartition par modalité d'exercice du temps de travail

	2013	2015	2016	2017
Temps complet	71%	72%	70%	69%
Temps non complet	29%	28%	30%	31%



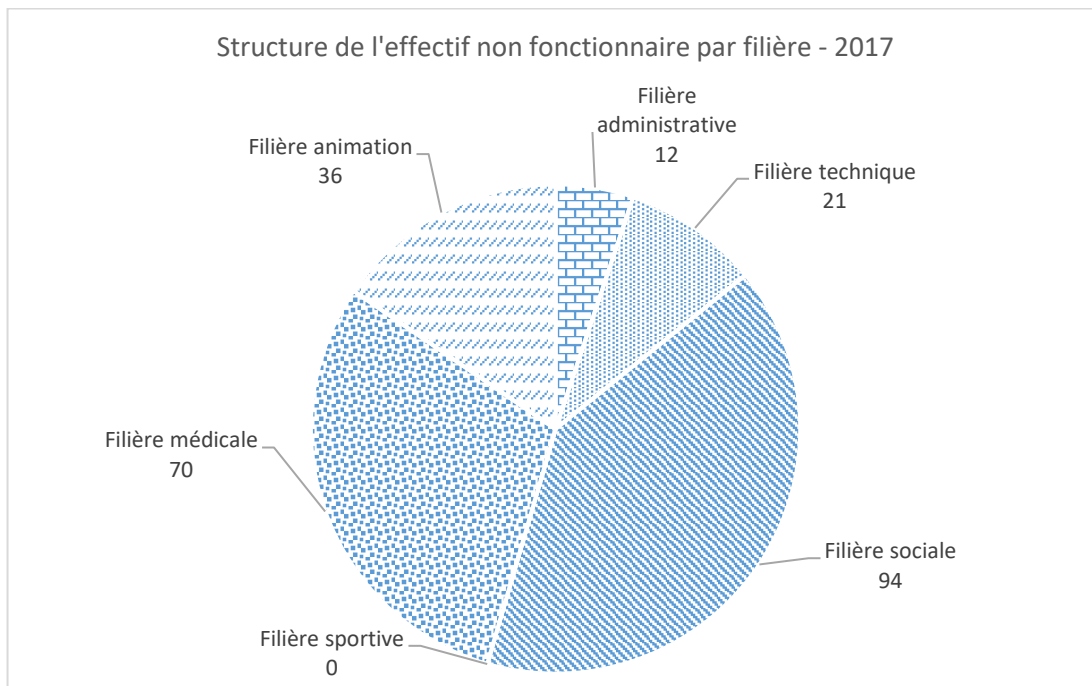
Structure de l'effectif fonctionnaire par filière

	temps complet	temps non complet	Total
Filière administrative	37	0	37
Filière technique	111	9	120
Filière sociale	37	78	115
Filière sportive	1	0	1
Filière médicale	50	22	77
Filière animation	6	1	7
Total	242	110	352



Structure de l'effectif non fonctionnaire par filière

	temps complet	temps non complet	Total
Filière administrative	11	1	12
Filière technique	15	6	21
Filière sociale	5	89	94
Filière sportive	0	0	0
Filière médicale	19	51	70
Filière animation	1	35	36
Total	51	182	233



Structure des emplois aidés

	2015	2016	2017
Contrat unique d'insertion	19	30	36
Emploi d'avenir	47	49	44
Apprentis	6	5	5
	72	84	85

